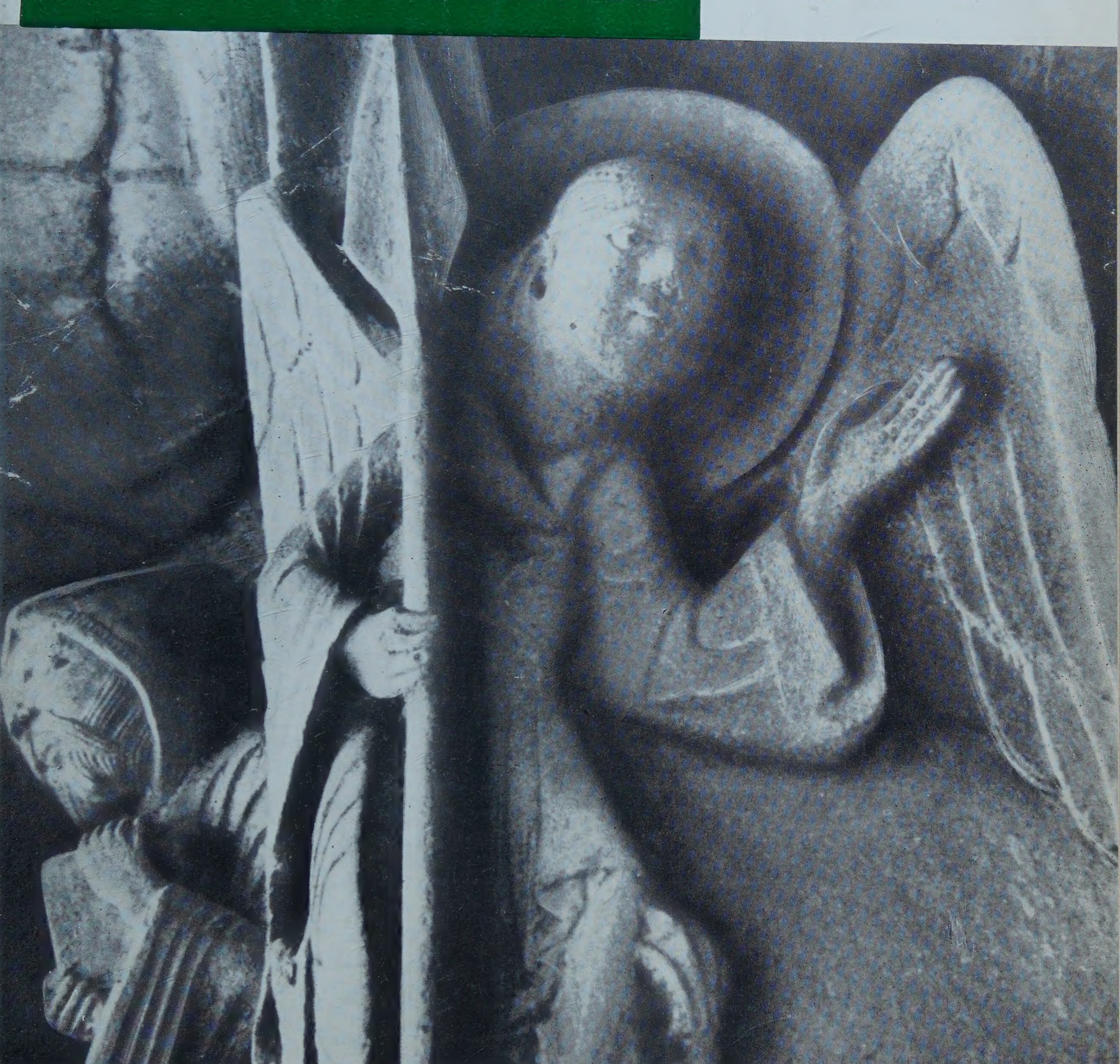
INFORMATIONS catholiques internationales

N° 141 — 1er avril 1961



« Pour vous, ne craignez pas. Il est ressuscité ! » (Ange de la Résurrection, chapiteau de Perrecy).

L'AFRIQUE DES GRANDS LACS

1,25 N.

INFORMATIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES

DIRECTEUR : Georges HOURDIN — Directeur adjoint : J.-P. DUBOIS-DUMEE — Réd. en chef : José DE BROUCKER

SOMMAIRE DU N° 141

PARAIT DEUX FOIS PAR MOIS

Abonnements ordinaires	France	Etranger
Le numéro	1,25 N.F.	1,50 N.F.
Six mois (12 numéros).	13 N.F.	16, N.F.
Un an	25 N.F.	29 N.F.

Abonnements de soutien	France
Six mois	20 N.F.
Un an	30 N.F.

163, boulevard Malesherbes, PARIS-17e

Tél. CAR. 85-86 - C.C.P. : PARIS 8210-20

Imprimerie Réaumur - 100, r. Réaumur - Paris-2e

N° 141

INFORMATIONS catholiques internationales

1er AVRIL 1961

Nos Journées d'Etudes

L'EGLISE, LE CONCILE ET LES AUTRES

« L'Eglise, le concile et les Autres » : c'est le titre d'une conférence du P. Congar. Nous ne saurons vraisemblablement pas en trouver de meilleur pour nos Journées d'Etudes des 13 et 14 mai prochain.

Les « Autres », ce sont sans doute les chrétiens séparés. Mais, beaucoup plus largement, ce sont tous les hommes qui peuplent un monde massivement étranger au christianisme : un monde désacralisé, un monde de pauvres, un monde nouveau de techniciens, d'indifférents, d'athées, de révoltés. Le concile constituera sans doute de toute manière un événement pour l'Eglise. Mais l'Eglise n'est pas une société à part. La véritable portée du concile est de faire que l'Eglise soit à nouveau un événement pour les hommes et le monde d'aujourd'hui.

Un regard sur le monde

Quel est ce monde ? Quels sont ses espoirs et ses peurs ? Sur quels chemins et vers quels buts les hommes sont-ils en route ? C'est sur ces chemins que le christianisme a chance de les rencontrer. Encore faut-il qu'il les connaisse, les emprunte lui aussi ou les croise. Nos Journées d'Etudes s'ouvriront sur cette recherche du monde et des hommes d'aujourd'hui pour qui, à travers l'Eglise, le concile est fait.

Un regard sur le monde ne suffit pas. Il faut aussi l'écouter, prêter attention aux requêtes que, tacitement ou explicitement, il adresse à l'Eglise, aux chrétiens. Qu'attend-il de l'Eglise ? Nous avons demandé au P. René Voillaume de répondre à cette question. Tout le monde connaît le P. Voillaume. Fondateur et supérieur des Petits Frères de Jésus, il passe ses années à courir les mers et les continents, d'une Fraternité à l'autre. A Santiago de Cuba comme à Canthô, à Alger comme dans la jungle du Congo, les Petits Frères vivent au plus près du cœur des pauvres dont la voix est toujours la première que les chrétiens veulent entendre. Ce ne sont pas des souvenirs touristiques qui nourrissent la prière du P. Voillaume, ni ses propos.



R.P. Voillaume

Avant toute autre chose, l'Eglise qui veut rejoindre ce monde comprend qu'elle est aujourd'hui dans un rapport nouveau avec lui. Ce que Mgr Jaeger, et d'autres avec lui, appelle la fin de l' « ère constantinienne » marque de façon décisive la modification radicale de ce rapport et ne peut manquer de marquer aussi la perspective dans laquelle se dérouleront les travaux conciliaires. Dans quelle mesure ? Dans quel sens ?

Le R.P. Spiazzi, o. p., viendra de Rome pour tenter de le préciser. Depuis l'annonce du concile, le P. Spiazzi est un des théologiens italiens qui a le plus écrit pour informer le public des problèmes d'aujourd'hui, lancer des idées et ouvrir des pistes. Le concile,

SAMEDI 13 MAI

9 h. 45. — Accueil des congressistes ; présentation des Journées.

10 heures. — « Les chemins que suivent les hommes mènent-ils toujours à Rome ? » Evocation de la situation du monde en 1961.

11 heures. — « Le monde attend l'Eglise », par le **Père VOILLAUME**, prieur général des petits Frères de Jésus.

12 h. 30. — Repas.

14 h. 30. — « Feu l'ère constantinienne », par le **R. P. SPIAZZI**, o. p., de l'Angelicum, consulteur de la Commission pour l'apostolat des laïcs.

15 h. 30. — « L'évêque, son troupeau et les « éloignés », par **S. E. Mgr MARTY**, archevêque de Reims, membre de la Commission des études et séminaires.

17 heures. — « Faut-il réviser le dispositif apostolique ? » par l'**Abbé François HOUTART**, secrétaire général de la Conférence internationale de Sociologie religieuse.

DIMANCHE 14 MAI

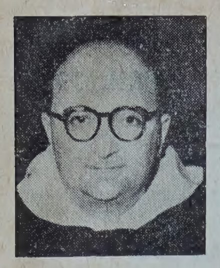
10 heures. — « Libres propos d'un laïc », par **M. L. C. BAAS**, président de l'Action catholique néerlandaise et directeur de l'Institut national pastoral.

11 h. 15. — « Dimensions et exigences actuelles de la mission », par le **R. P. D'SOUZA**, Assistant pour l'Inde et l'Asie orientale du Préposé général de la Compagnie de Jésus, membre de la Commission pour les Missions.

12 h. 30. — Repas.

14 h. 30. — « Les espoirs œcuméniques à l'épreuve des réalités », par **Dom Olivier ROUSSEAU**, o. s. b., directeur de **Irenikon**.

16 heures. — « Une, Sainte, Catholique et Apostolique », par le **R. P. CONGAR**, o. p., consulteur de la Commission théologique.


R. P. Spiazzi


Abbé Houtart


M.L.C. Baas

écrivait-il notamment dans l'*Osservatore Romano*, doit être « une prise de conscience de l'ensemble des problèmes par l'ensemble de l'Eglise ».

L'Evêque et le dispositif apostolique

Le concile est une réunion d'évêques. C'est sur les évêques, successeurs des apôtres, que repose la charge de faire connaître au monde la nouvelle de la Résurrection du Christ et de garder au Christ ceux qui ont cru en Lui. Comment l'évêque voit-il le monde dont il a la charge ? Quelles sont aujourd'hui les difficultés qu'il rencontre ou les facilités dont il dispose pour accomplir sa tâche apostolique, pour réaliser ce « renouveau de la vie chrétienne du peuple chrétien » que veut promouvoir le concile ? Il est bien évident que qui veut entrer dans l'esprit du concile ne peut le faire que sur les pas de l'évêque. Mgr Marty, archevêque de Reims, membre de la commission préparatoire des Etudes et Séminaires, a bien voulu accepter de présenter à nos Journées d'Etudes le témoignage de son expérience pastorale.


Mgr Marty

L'évêque exerce sa fonction missionnaire et pastorale à travers un certain nombre d'institutions et de structures ecclésiastiques qui, pour être efficaces, doivent « couvrir » les réalités humaines du temps et de l'ensemble géographique donné. De plus en plus généralement, l'évêque soucieux de l'adaptation du dispositif apostolique consulte le sociologue. Quelles sont les indications de ce sociologue ? C'est l'abbé François Houtart qui répondra ici.

Le dispositif apostolique ne se traduit pas seulement en termes de structures ou d'institutions : il fait coopérer des hommes aux responsabilités de l'évêque. Ces hommes sont prêtres, religieux ou laïcs. Prêtres et religieux sont nombreux dans les organismes préparatoires du concile. Les laïcs en sont absents. Ils sont cependant les plus proches de ces « Autres » que l'Eglise veut connaître et rejoindre et l'Eglise leur fait confiance et les charge de mission. Ce sont là des raisons suffisantes pour accorder une attention particulière à ce que les laïcs ont à dire du monde dans lequel ils vivent et des conditions dans lesquelles ils ont à exercer l'apostolat.

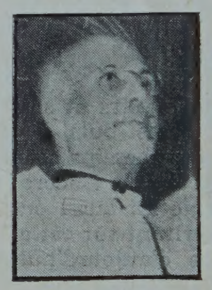
Pour cette communication, nous avons demandé le concours d'un représentant qualifié du laïcat néerlandais. C'est peut-être aux Pays-Bas, en effet, que le dialogue entre le laïcat et la hiérarchie est le plus vivant. Il s'exprime fréquememnt en termes simples, francs et directs. Les laïcs, en ce pays, jouent un rôle particulièrement actif dans la vie de l'Eglise. M. L. C. Baas, qui nous a assuré son concours, n'est pas seulement président de l'Action catholique, il est aussi directeur de l'Institut pastoral national.

Mission et Unité

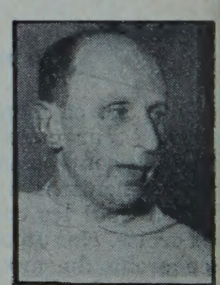
Fidei Donum et *Princeps Pastorum* ont fortement mis l'accent sur la responsabilité proprement « catholique » de chaque membre de l'Eglise et plus particulièrement de tout évêque. Les évêques arriveront sans doute au concile chargés des problèmes de leurs diocèses. Ils n'en auront pas moins pour cela le souci de la mission sur toute la surface de la terre. En quels termes se pose aujourd'hui le problème de la « propagation de la foi » ? Quelles sont ses exigences, ses chances, ses difficultés ?

Nous retrouverons ici les « Autres », au sens à la fois le plus précis et le plus classique. Les missiologues ne manquent certes pas pour en traiter. Nos lecteurs seront comme nous heureux de savoir que le R. P. D'Souza a accepté de faire pour eux le voyage de Rome.

Les « Autres », enfin, ce sont les chrétiens séparés. On sait que le concile ne prétend pas accomplir l'union. Mais on sait aussi qu'il est tout entier tendu vers cet objectif. Le chemin pour l'atteindre sera long et pavé d'écueils. Il y a deux ans, à nos Journées d'Etudes, Mgr Dumont l'a bien montré. Mais depuis deux ans aussi, on a vu s'étendre et s'exprimer de plus en plus largement l'esprit œcuménique. Une « expérience » œcuménique se développe. Il importe d'en reconnaître les racines, les composantes, les limites et les promesses. C'est à Dom Olivier Rousseau, directeur de la revue *Irenikon*, éditée par les moines bénédictins de Chèvetogne (Belgique), que nous avons demandé de faire le point sur ce chapitre, comme il le faisait le 15 janvier 1960 dans notre revue sous forme de « Réflexions ».

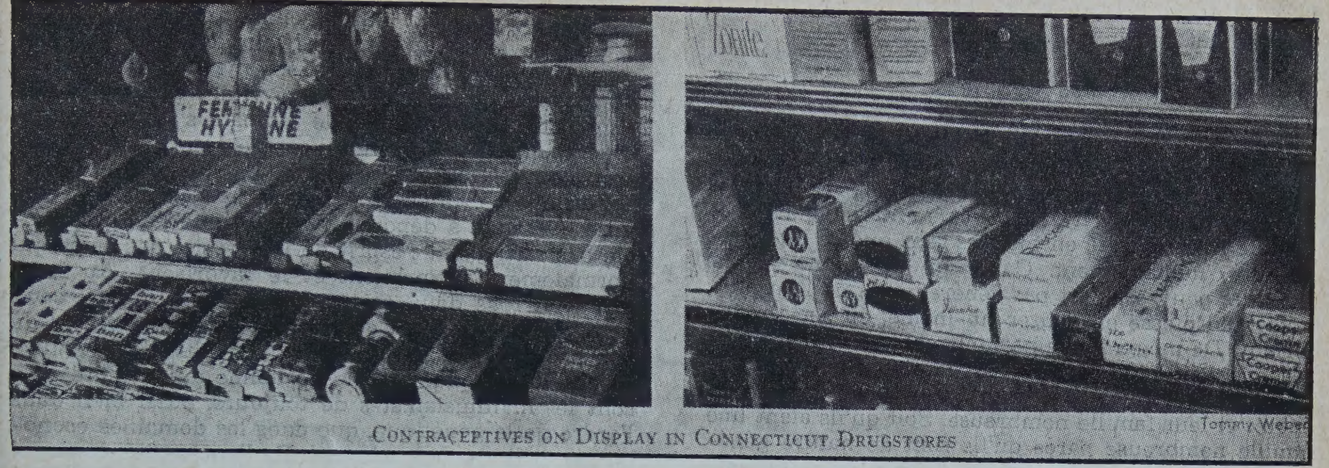

R.P. D'Souza


Dom O. Rousseau


R. P. Congar

Il ne nous appartient évidemment pas de dire maintenant ce que seront ou devront être les conclusions de ces Journées. Nous les avons confiées au R. P. Congar, o. p., qui, déjà, concluait nos Journées d'Etudes de 1959 en ce même Palais de l'U.N.E.S.C.O. Nous leur avons donné un titre : « Une, Sainte, Catholique et Apostolique », parce qu'il faudra sans doute faire ressortir combien sont solidaires toutes les perspectives du concile somme sont solidaires toutes les « dimensions » de l'Eglise.

BULLETIN D'INSCRIPTION p. 29.
Inscrivez-vous vite : places limitées.



Extrait du magazine américain Time *: produits anticonceptionnels en vente dans un drugstore.*

L'EGLISE ET LE CONTROLE DES NAISSANCES

par le R. P. A.-M. HENRY, o. p.

La déclaration des cardinaux et archevêques (que nous publions intégralement en « document »), la prise de position de plusieurs évêques de l'Inde (voir notre Information) ou de Formose, celle du Conseil national des Eglises protestantes aux Etats-Unis (voir notre dernier numéro), montrent assez que le problème du contrôle des naissances n'a rien perdu de son acuité depuis ce mois de 1956 où nous lui consacrions un numéro spécial (épuisé). Et ce problème est un de ceux sur lequel les catholiques eux-mêmes s'interrogent le plus. Nous avons demandé au R.P. Henry d'en expliciter quelques aspects. Le P. Henry, après toute une série d'articles dans la revue Foyers*, a publié aux Editions du Cerf, en 1957, un ouvrage qui, sous le titre :* Morale et vie conjugale*, développe utilement ces thèmes parmi d'autres.*

Quantité de noms, qu'il est inutile de citer une fois de plus, se sont déjà fait, en France, les champions de la campagne pour la limitation des naissances, tandis que dans beaucoup de pays étrangers, la campagne a tellement « réussi » qu'elle se passera bientôt de publicité tapageuse. Au Japon, en Inde, ailleurs encore, les gouvernements ont pris une part active dans la propagation des méthodes anticonceptionnelles et abouti à des résultats considérables. Partout, la hiérarchie de l'Eglise réagit. Tout récemment encore, le 20 février, les évêques de Formose ont formellement condamné l'emploi des méthodes anticonceptionnelles, en réaction contre de très puissantes organisations de propagande. Pareillement en Inde.

Pourquoi cette publicité ? Et pourquoi cette fermeté de l'Eglise en son enseignement ?

Les propagandistes invoquent, comme le signale la Déclaration des cardinaux et archevêques de France, la surpopulation. C'est un motif assez hypocrite. Objectivement valable en certains pays comme le Japon, il ne l'est pas en France qui, au dire des économistes, manque encore d'habitants (il lui en faudrait, pour un développement harmonieux, quatre-vingt-dix millions environ). Le véritable mal est donc ce que François Perroux appelle l'égoïsme des nations, et d'autant plus qu'il y a encore une quantité innombrable de richesses inexploitées sur notre planète (sans compter les autres !). Les enquêtes ont d'ailleurs montré que, sans la propagande, ce n'est pas ce motif de la surpopulation du monde qui retiendrait les époux d'avoir des enfants. En France, moins qu'ailleurs puisqu'il n'y constitue pas un argument.

La « grand' peur d'aimer », comme l'appelle J. Derogy, a d'autres motivations, que signale aussi la Déclaration, et dont l'horizon ne dépasse guère le cadre de la vie à deux, ou du foyer. Nous n'avons pas à y revenir. Ils sont d'ailleurs présentés partout. Les femmes surtout se font les ardentes propagandistes de ces arguments. Récemment encore, un recenseur du numéro d'*Esprit* sur « La sexualité » remarquait, à propos de tous les chapitres de cet ouvrage écrits par les femmes, la fureur de celles-ci : elles semblaient former comme un chœur antique d'Erinnyes, tant leurs revendications les rendaient sauvages et brûlantes de passion. C'est dire qu'il n'est pas toujours

facile, sur ces questions, de garder raison tout en comprenant ce qui est en cause.

Etre généreux

Quoi qu'il en soit, ce que l'Eglise désire d'abord et essentiellement, c'est la générosité spirituelle des croyants. Or, précisément, une certaine générosité du cœur et de l'esprit ne peut être entièrement dissociée de la générosité en tous les sens que ce mot peut prendre, humainement. Celui qui ne donne jamais rien aux pauvres, n'est pas généreux, ou ne l'est plus, quoi qu'il puisse en penser lui-même, en son for intérieur. De même il y a normalement et souvent correspondance, bien qu'il n'y ait là rien d'automatique ni de certain, entre la fécondité spirituelle de certains époux et leur famille nombreuse. Soit qu'ils aient une famille nombreuse parce qu'ils sont de nature généreuse, soit qu'ils aient accepté de bon cœur les enfants qu'ils ont eus et qui les ont rendus généreux. Ne soyons pas « cartésiens », comme une certaine tradition, qui n'est pas la meilleure de leur patrimoine culturelle, y porte les Français, et ne séparons pas, plus que les réalités en cause ne nous le permettent, l'âme et le corps.

On dira que c'est néanmoins prudence et sagesse humaine que de ne pas avoir plus d'enfants qu'il n'est « possible » d'en élever. Certes, cela est vrai. Mais comment les époux détermineront-ils le « possible » ? Voilà deux foyers qui ont mêmes ressources de fortune et de santé, même logement, même train de vie. Ecoutez-les l'un et l'autre. Pour l'un d'eux, « l'impossible » se situe aussitôt après le premier enfant ; pour l'autre... beaucoup plus tard. Qui ne voit d'ailleurs que l'égoïsme, ou l'avarice spirituelle, a une incidence sur le comportement extérieur, comme sur la santé ? Sans juger qui que ce soit, nous savons bien, et la psychologie comme la médecine psychosomatique le confirment aujourd'hui, qu'une femme égoïste, par exemple, sera tout de suite fatiguée, écrasée par la tâche — même si elle est aidée un peu — dès qu'elle a un ou deux enfants. Cette fatigue est réelle. Elle ne se guérit pas seulement par un coup de volonté. Une telle mère, souvent, ne « peut » avoir plus d'enfants. L'éducation de la générosité doit se prendre de bien plus loin : au début du mariage, dans l'intention fondamentale du don, mais aussi plus loin encore, dès l'enfance. Là où cette générosité existe dès le départ, et là où elle est mutuelle, il y a ordinairement beaucoup moins de « problèmes ». Là où elle n'existe pas du tout, au contraire, l'aventure du mariage chrétien devient une sorte de quadrature du cercle : on veut conjuguer ses désirs égoïstes avec un christianisme dont on sait bien qu'il invite à renoncer à l'égoïsme.

On connaît le fameux apologue des lunettes. Une centaine d'hommes ont besoin de lunettes et l'on n'en dispose que de soixante. Comment les donner à tout le monde ? — Je ne sais quel malin a inventé cette hisoire et répond cyniquement : couper quarante têtes ou fabriquer quarante paires de lunettes de plus. Quoi qu'il en soit de l'histoire, l'épilogue a sa signification. Les partisans du birth-control considèrent la fortune soit d'une famille soit de l'humanité toute entière, la santé d'une femme, le caractère de celle-ci qui, par exemple, est peu capable de prendre des responsabilités, etc., et ils veulent limiter la procréation à ce que, selon leur jugement, ils ont déterminé.

Les croyants, au contraire, ont dès le départ une autre intention. Sans se laisser mener aveuglément, ou inconsciemment, par « l'élan vital » qui est en eux, ils ne cherchent pas tout le temps à s'assurer contre tous risques, à se garantir contre les responsabilités trop grandes, ou contre la vie. Ils savent que la générosité est ordinairement dans le sens de cet élan vital que Dieu a déposé en eux, et que l'on ne dissocie pas facilement l'esprit de générosité des actes qui normalement l'expriment et le favorisent. Au fond, n'y a-t-il pas deux sortes d'êtres ? D'un côté, ceux pour qui l'homme est ce qu'il est ; ils désespèrent de son progrès et n'attendent pas non plus de la nature qu'elle donne plus qu'elle ne donne aujourd'hui. Ce sont les malthusianistes de toujours, aussi bien dans l'ordre de la génétique, que dans les domaines économique, politique ou spirituel. De l'autre côté, ceux qui croient au progrès de l'homme et en sa perfectibilité infinie. Ils espèrent. Et parce qu'ils espèrent, souvent ils obtiennent.

L'Eglise et la nature

Tout ce que nous venons de dire n'est pas une clause de style. C'est au contraire la chose la plus importante qu'il faille considérer dans la question qui nous occupe. Il n'est, pour s'en convaincre, que de considérer l'insistance de la Déclaration sur le « véritable amour », la « générosité », les « responsabilités » à prendre devant Dieu. « Tout ce qui a pour conséquence d'étouffer ou de dégrader ce vœu des enfants dans le cœur des époux ne peut entraîner à la longue chez ceux-ci qu'atonie spirituelle et même déséquilibre psychique ».

Cela ne signifie pas qu'il n'y ait parfois de vrais problèmes, même si l'on exclut ceux que pose l'avarice spirituelle. Comment se fait-il, demande-t-on alors, que l'Eglise mette en garde si fermement contre ces moyens, dits contraceptifs, qui donneraient tant d'aise et tant de facilité aux foyers ?

La doctrine à cet égard ne s'appuie pas sur des textes inspirés. Il n'y a rien dans l'Ecriture qui concerne ces moyens contraceptifs qui sont présentés si facilement aujourd'hui au public. Mais l'Eglise n'est pas seulement la gardienne du dépôt révélé des Ecritures. Elle est aussi gardienne de ces « lois naturelles », ou de ce droit naturel, que Dieu, en créant l'homme, a inscrit en quelque sorte en son intelligence et en son cœur. Dieu nous parle directement, d'homme à homme, si l'on peut dire, en Jésus-Christ. Il nous parle aussi par ses prophètes. Mais il nous parle en même temps par ses œuvres, et en particulier par ce qu'un psaume estime être le couronnement de la création : l'homme, ou du moins, sa nature. L'Eglise de Dieu n'est pas seulement l'intermédiaire de la grâce et de la « surnature » ; elle est médiatrice d'un salut qui atteint le tout de l'homme, et c'est pourquoi elle est en même temps, nécessairement, l'interprète autorisée des lois que Dieu a inscrites dans l'homme en le créant.

Sans doute ces « lois » sont-elles parfois difficiles à lire. Raison de plus pour ne pas bousculer la lecture... L'Eglise, en mal de croissance spirituelle, veut

(Suite page 29)

DE ROME

La préparation du concile :

VŒUX ET REQUÊTES

Une lettre apostolique

Le pape a adressé aux fidèles du monde entier une lettre apostolique dans laquelle il proclame saint Joseph protecteur céleste du prochain concile œcuménique, afin que son intercession « obtienne les vertus divines qui pourront faire que ce concile marque une époque dans l'histoire de l'Eglise contemporaine ».

A ce propos, le pape précise à nouveau que le concile est le rassemblement de l'Eglise enseignante certes, mais qu'il intéresse tous les hommes, sans distinction de classes sociales, de races ou de couleurs et qu'il est attendu par tous ceux qui croient en Jésus-Christ « qu'ils appartiennent à l'Eglise catholique ou aux différentes confessions séparées de celle-ci mais dont plusieurs songent à ce retour à l'unité prêchée par le Rédempteur ».

Hormis cet acte pontifical et une série d'autres nominations dans les commissions conciliaires, on sait peu de choses du déroulement des travaux préparatoires sinon qu'ils se poursuivent avec sérieux et dans la plus grande discrétion. Il faut noter seulement : les propos du cardinal Bea à Lugano, qui a donné des précisions sur l'activité du secrétariat pour les Séparés, une requête des évêques autrichiens pour qu'on utilise la compétence des laïcs et plusieurs articles exprimant des vœux pour le concile ou des suggestions pour sa préparation.

Le cardinal Bea : « Nous accueillerons volontiers des observateurs. »

A Lugano, le cardinal Bea a prononcé une conférence sur l'unité des chrétiens à l'issue de laquelle il a répondu à une interview d'un journaliste du *Giornale del Popolo*. Le cardinal a présidé notamment que le choix du chanoine Pawley nommé par l'archevêque de Cantorbéry pour faire la liaison entre l'Eglise anglicane et le secrétariat pour les Séparés était particulièrement judicieux : par sa connaissance des problèmes et des milieux romains, le chanoine Pawley y était parfaitement préparé. Il est souhaitable que les autres Eglises séparées fassent de même. Pendant le concile, il est vraisemblable que les évêques orthodoxes pourront envoyer des observateurs et qu'ils auront probablement accès aux travaux de certains organismes. Si le patriarche de Moscou veut envoyer un observateur, dit le cardinal, nous l'accepterons volontiers.

Le cardinal précisa en outre que dans son secrétariat les questions étaient réparties en neuf sections qui apportaient leurs rapports aux réunions plénières. Celles-ci se tiennent tous les trois mois.

En Autriche : requêtes pour les laïcs

L'organe d'information des intellectuels catholiques autrichiens — *Actio Catholica* — a publié un article consacré à « la part des laïcs dans la préparation du concile ». La plupart des laïcs, dit-il en substance, estiment que la préparation se déroulant à huis clos, il n'y a plus qu'à attendre, conformément à une discipline traditionnelle et muette, ce qui sera décrété en haut lieu.

Les travaux préparatoires, pourtant, qui ne sont pas des actes stricts du magistère ecclésiastique, peuvent être considérées avec une très grande largeur de vues et une très grande liberté. Il y a un inventaire à faire. Ce ne peut pas être un simple amas de statistiques, une nomenclature de tous les détails possibles et impossibles. Nous faisons toute confiance aux hommes consacrés. Mais les spécialistes des affaires temporelles sont, en premier lieu, des laïcs. Ils ont donc, au stade actuel des travaux conciliaires, quelque chose de plus important à accomplir que de présenter des vœux légitimes. Par exemple, un secrétariat spécial doit s'occuper des moyens d'information. Croit-on vraiment que l'expérience de spécialistes catholiques, qui se sont fait un nom dans ces différents domaines et ont fait preuve d'un christianisme intègre, actif et courageux soit sans valeur et qu'on puisse d'avance renoncer à ce qu'ils auraient à dire ?

Comme s'ils prenaient acte de ces vœux exprimés dans l'article avec toute les nuances et tout le respect souhaitable, les évêques d'Autriche, apprenait-on trois jours plus tard, ont demandé à Rome que le concile dans sa phase préparatoire recourre aux compétences d'un plus grand nombre de laïcs, en qualité d'experts spécialisés dans certains problèmes.

Le cardinal Tardini a adressé une lettre au comité permanent des Congrès internationaux pour l'Apostolat des laïcs qui prépare son troisième congrès à Rome. A propos de celui-ci, le cardinal indique qu'il faudrait le tenir après le concile œcuménique « ce qui fournirait, dit-il, une occasion propice pour divulguer et appliquer les directives conciliaires touchant le laïcat catholique ». Le cardinal souligne en outre que le prochain congrès devra rappeler aux catholiques la nécessité de l'unité dans la foi et de la discipline dans l'action.

Un journaliste s'inquiète : « Une muraille de Chine autour du concile »

De Linie, hebdomadaire flamand publié à Bruxelles par les jésuites, et son homonyme, hedomadaire néerlandais publié à Amsterdam par d'autres jésuites, ont publié simultanément dans la deuxième semaine de mars une lettre de leur commun corespondant romain. Cette lettre est présentée comme la première d'une série. Elle est datée du 3 mars. Elle est intitulée : « Une muraille de Chine autour du concile ». On y lit notamment :

« J'ai assisté ces jours derniers à une réunion en petit comité avec mes collègues correspondants romains et par conséquent représentant pratiquement toute la presse catholique de notre pays. Résultat ? Une sorte de désespoir une perplexité résignée, encore que recouverte par mille et une plaisanteries...

« Le concile œcuménique sera sans ancun doute d'une grande importance pour l'avenir, pour les siècles futurs, pour l'histoire du monde, poursuit le correspondant des deux *De Linie*. Or, à cet événement, nous prenons tous part. Par « nous », j'entends non seulement les cinq cents millions de catholiques répandus dans le monde entier, mais l'humanité dans son ensemble. Depuis Khrouchtchev et son organisation mondiale jusqu'à l'Islam tout entier, depuis les Eglises séparées jusqu'aux Juifs, et des laïcs qui cherchent jusqu'aux païns qui gardent le silence : tous en ce moment ont les yeux tournés vers

une petite lampe qui doit s'allumer bientôt.

« Vous m'avez compris depuis longtemps : pour l'instant il n'y a point de lampe. Au moment ou je vous écris, je ne suis qu'un correspondant, un journaliste à Rome. Il n'y a rien ; il serait absurde et déloyal par surcroît, de vouloir déguiser ce fait.

« (...) Nous nous trouvons effectivement devant un mur infranchissable, nous, les journalistes romains, en ce qui concerne le futur concile : nous n'avons ni appuis, ni adresses, ni refuge — rigoureusement rien. Il n'y a ni centre d'information, alors que les questions s'accumulent, ni bureau de renseignements, alors que les problèmes commencent à devenir innombrables. Il n'y a pas un seul service auquel nous pourrions nous adresser. Absolument rien.

« (...) Je dis les choses sans détour, sans le moindre détour. Je ne puis rien faire d'autre, je ne puis rien vous annoncer d'autre que ceci : ici, à Rome, en cet instant, on « n'assiste à rien », alors que « se préparent » des choses d'une importance incalculable : « on », c'est-à-dire nous, vous et moi, et nos pauvres lecteurs ».

Le P. Rouquette souhaite l'institution d'autorités ecclésiastiques à l'échelon national

La plus notable contribution de ces dernières semaines au libre échange des idées et des vœux en vue du concile est un article publié par le R.P. Rouquette, s. j., rédacteur aux *Etudes*, dans *Le Messager du Cœur de Jésus*, revue de l'Apostolat de la prière (février 1961).

Tout en se réjouissant que « la centralisation romaine ait débarrassé l'Eglise d'un fléau : l'égoïsme et le particularisme des Eglises nationales ou plutôt nationalisées telles que le gallicanisme ou le joséphisme », le R.P. Rouquette regrette qu'il n'y ait aucune autorité qui puisse s'exercer à l'échelon national. Aussi préconise-t-il la création d'un « chef effectif de l'Eglise de France ayant autorité et juridiction sur les évêques locaux, nommé par Rome, révocable par Rome, sans attache à un siège résidentiel... Un tel légat apostolique ne ferait pas double emploi avec le nonce, dont la fonction reste nécessaire pour les rapports avec les gouvernements et pour maintenir l'indépendance totale du Saint-Siège ».

Les autres vœux exprimés par le R. P. Rouquette portent sur le « privilège numérique » dont bénéficent les Italiens dans la curie et qui est qualifié d' « anachronique », sur la suppression « de toute inamovibilité des fonctions ecclésiastiques », sur l'application, sauf pour le Souverain Pontife, d'une « stricte limite d'âge » à tous les degrés de la hiérarchie, sur la suppression de « toutes les distinctions purement honorifiques, qui se sont trop multipliées dans l'Eglise, simples hochets donnés à la pauvre vanité humaine et contraire à l'esprit de l'Evangile ».

Enfin, le R.P. Rouquette soulève le problème de « la dépolitisation plus grande de l'Eglise, le problème de la tolérance et du pluralisme religieux, le problème de la liturgie communautaire et de sa langue, le problème des finances du Saint-Siège, dont le budjet gagnerait à être public ».

●

Pour des raisons pastorales, le Pape se réserve de nommer dorénavant les évêques suburbicaires

La nomination des cardinaux comme évêques des diocèses suburbicaires de Rome sera faite dorénavant par décision du pape et non plus, comme cela eut lieu jusqu'à présent, selon le droit d'option en vertu duquel le plus ancien des cardinaux de l'ordre des prêtres pouvait occuper automatiquement un des sièges suburbicaires resté vacant.

Ainsi en a décidé Jean XXIII qui explique dans un *motu proprio* qu'il a pris cette décision, en accord avec les cardinaux de curie, à cause du développement extraordinaire des sept diocèses qui entourent Rome. Ce qui était il y a cinquante ans, une campagne presque déserte est aujourd'hui un ensemble d'agglomérations fort importantes.

Ce nouveau système, abrogeant un article du droit canonique, permettra au pape et à ses successeurs de faire appel à des cardinaux plus jeunes ou ne cumulant pas plusieurs charges : ainsi, alors que le siège de Sabine occupé par le cardinal Mimmi décédé, aurait dû, selon l'ancienne législation, échoir au cardinal Copello, chancelier de l'Eglise — âgé de 81 ans, cardinal depuis vingt-cinq ans — il a été confié au cardinal Ferretto qui a été créé cardinal en janvier dernier.

DE FRANCE

Après la visite du cardinal Feltin à Rome :

VERS UNE REFONTE DES DIOCESES DE LA RÉGION PARISIENNE ?

Mgr Glorieux, correspondant romain de *La Croix*, rapporte qu'au cours de l'audience d'une heure qu'il accorda le 14 mars au cardinal Feltin, Jean XXIII se montra très attentif aux efforts apostoliques développés dans le diocèse de Paris. Mgr Glorieux ajoute : Jean XXIII « demanda au cardinal-archevêque de Paris d'examiner avec ses collègues, les évêques de Versailles et de Meaux, s'il n'y avait pas lieu d'envisager des structures nouvelles qui répondent aux transformations actuelles et offrent de meilleures possibilités d'action apostolique ».

Ces quelques lignes ont mis aussitôt en rumeur, sinon les « milieux informés », du moins ceux qui cherchent à l'être. Elles faisaient en effet revenir à la surface de vieux projets, ou plutôt de vieux problèmes et la question se posait aussitôt de savoir s'il n'y avait pas, enfin, du nouveau décisif. Après enquête, nous pensons être en mesure d'avancer qu'il n'y a rien de nouveau ni rien de décisif à attendre dans un proche avenir.

Il n'en reste pas moins essentiel cependant de savoir que le dossier est toujours ouvert. Le problème en lui-même est assez simple. Depuis cent ans, on a vu se développer une « agglomération parisienne », un « grand Paris », population gigantesque et sans cesse croissante. Cette vaste « zone humaine » homogène couvre les départements de la Seine, de la Seine-et-Oise, une partie de la Seine-et-Marne et de l'Oise. Le découpage administratif, qui date de la Révolution française n'est plus du tout adapté à la réalité. Le découpage ecclésiastique, qui est calqué sur le découpage administratif, ne l'est pas davantage.

Dès le second Empire, on a commencé à se pencher sur cette situation. Dans les années 1930, le cardinal Verdier à Paris et Mgr Roland-Gosselin à Versailles s'en préoccupèrent conjointement. Mgr Roncalli et son successeur à la nonciature de Paris, Mgr Marella, envisagèrent à leur tour la nécessité de reconsidérer les limites des diocèses. On attribue à ces recherches le retard apporté à pourvoir le siège de Versailles à la mort de Mgr Roland-Gosselin.

Sans que l'on puisse faire état de projets au sens strict, on note que les souhaits les plus souvent exprimés portent sur la constitution, autour de l'archidiocèse de Paris qui ne couvrirait que la ville de Paris, d'un certain nombre de diocèses « suburbicaires » qui couvriraient des secteurs homogènes de la banlieue et de la grande banlieue : Versailles à l'ouest, Saint-Denis au nord, Vincennes à l'est, Etampes ou Rambouillet au sud... L' « assignation à résidence » à Saint-Denis stipulée dans la bulle de nomination de Mgr Le Cordier, archidiacre, a généralement été consirérée en 1956 comme un pas en ce sens.

S'il s'agit en tout ceci d'un souci d'une pastorale plus efficace des banlieues qui ont pris de nos jours une importance qu'elles n'avaient pas jadis, on peut penser que les esprits sont parfaitement accordés à Paris et à Rome : Jean XXIII ne vient-il pas de manifester ce même souci en réformant le mode de désignation des titulaires des diocèses suburbicaires de Rome ?

Si les choses, à Paris, ne vont pas aussi vite que beaucoup l'espèreraient, c'est que depuis longtemps l'administration civile demande à l'administration ecclésiastique de marcher du même pas qu'elle dans la voie des réformes et adaptations.

●

Un Jésuite chez les Maçons

L'exposé sur l'athéisme présenté le 18 mars au soir par le R.P. Riquet, s.j., devant les membres de la loge Volney du Grand-Orient de Laval, loin de passer inaperçu comme l'espéraient sans doute les autorités ecclésiastiques qui avaient donné leur autorisation, a rapidement pris l'allure d'un petit événement historique.

« Il est historiquement exact qu'un prêtre n'a pas pénétré dans une loge maçonnique depuis près de deux cents ans, tout au moins en France », a affirmé M. Marius Lepage, maître en chaire de la loge Volney en commentant dans un communiqué l'invitation qu'il avait faite au P. Riquet. « Les membres de la loge de Laval, explique-t-il, se plaçant exclusivement sur le plan philosophique, ont souhaité qu'une personnalité ecclésiastique particulièrement qualifiée leur expose ce qu'est exactement la position doctrinale de l'Eglise sur le problème de l'athéisme ». C'est dans le même esprit que la loge a invité une personnalité incroyante à traiter en avril du même sujet.

Le P. Riquet a été reçu solennellement avec les honneurs maçonniques, « maillets battants ». Une foule nombreuse s'était pressée pour l'entendre. Des membres de toutes les obédiences étaient présents. Beaucoup ne purent trouver place dans le temple, trop petit.

On pouvait noter dans l'assistance la présence d'un catholique, Me Alex Mellor, avocat à la cour, auteur d'un ouvrage à paraître prochainement chez Mame revêtu de *l'imprimatur : Nos frères séparés, les francs-maçons.*

Le titre de cet ouvrage comme la réunion elle-même ont conduit plusieurs observateurs à faire état d'un climat nouveau. On pouvait ainsi lire dans *Le Figaro* du 20 mars : « Il paraît bien que la rencontre « historique » de Laval doive être considérée dans l'esprit œcuménique de la recherche des points de contact entre hommes de bonne volonté, anxieux d'organiser ensemble la défense de valeurs spirituelles et humaines communes également menacées par la montée du matérialisme ».

●

Au quatrième colloque de Parole et Mission : « Le Kérygme aujourd'hui. »

L'équipe de *Parole et Mission* a tenu son quatrième colloque à Paris chez les Franciscaines missionnaires de Marie, les 7, 8 et 9 mars dernier. Comme d'habitude, le colloque rassembla théologiens, pasteurs, missionnaires. Parmi les anciens prêtres-ouvriers qui étaient là, on reconnaissait en particulier l'abbé Depierre.

Le thème du colloque était : « Le kérygme aujourd'hui ». On sait que le kérygme est la première annonce de la foi, destinée aux incroyants. Il se distingue de la catéchèse qui, au contraire, suit la conversion et explicite ou développe indéfiniment le kérygme. Le kérygme, à proprement parler, n'est pas une doctrine, comme la cathéchèse. Tous les rapports et les interventions du colloque ont fortement souligné ce fait. Le kérygme est l'annonce d'un événement, d'une intervention de Dieu dans l'histoire, de la décision salvifique de Dieu en Jésus-Christ. Evénement, intervention, décision, sont les maîtres-mots du kérygme. Tout vient de Dieu. La reconnaissance par l'homme de cette intervention divine, avec toutes ses qualités messianiques, pascales, eschatologiques, déterminent sa conversion qui n'est pas seulement une conversion morale, ni même religieuse, *a fortiori* idéologique, mais une conversion totale.

Ce préambule qui était nécessaire pour fixer le sens d'un mot montre aussi l'intention du colloque. Il s'agissait, en une première journée, de rechercher la façon dont les Apôtres (les Douze) ont annoncé la foi aux juifs et aux païens du premier siècle, puis d'esquisser une théologie du kérygme. Il y eut des exposés du P. Daniélou s.j., du P. A.-M. Henry o.p., du P. Trémel o.p., du P. Dreyfus o.p. Ce dernier fit en quelque sorte l'exégèse des kérygmes de Paul à Lystres et à Athènes, qui sont les deux kérygmes aux païens, et montra vigoureusement que le kérygme, tout en étant finalement christologique, pouvait comporter l'annonce du Dieu vivant intervenant au-dehors en créant.

En une deuxième journée, le colloque essaya de déterminer la mentalité de « l'homme d'aujourd'hui » à qui doit être annoncé le kérygme. Les participants entendirent les très brillantes conférences du Docteur J. Sorano, de J.-M. Domenach, d'Etienne Borne, du P. Dominique Dubarle. Lucides analyses au terme desquelles se dessinait déjà avec une certaine fermeté le visage de l'homme de demain : homme en recherche de « signification » au-delà des « explications psychanalytiques ou des « motivations » morales ; homme de la consommation, dans une économie d'abondance, au-delà des « besoins » ; homme de la conscience, du « pour-soi », au-delà de l'« en-soi », et du marxisme dépassé ; homme de science, rationnel, dont la raison scientifique et technique aura dissous, et, selon le mot de l'orateur, « désertifié » les religions ...du moins la plupart.

La troisième journée enfin fut une journée, ou plutôt une matinée, de synthèse. Les membres du colloque entendirent une très riche conférence du P. Nicolas Dunas sur les voies d'accès à la foi de l'homme moderne, tant du point de vue de cet homme lui-même que du point de vue de celui qui a charge de lui communiquer la foi

Plus que jamais, les membres du colloque partirent persuadés que la confrontation des hommes d'aujourd'hui avec le christianisme se fera d'abord au niveau du kérygme, c'est-à-dire d'une mise en face de l'événement pascal, mise en face qui est aussi une mise en demeure de se convertir — et non au niveau des doctrines, des systèmes, de la catéchèse. La première confrontation à ce dernier niveau est la plupart du temps inextricable et vouée à l'échec.

Les organisateurs du colloque rassembleront bientôt tous ces rapports en un volume, à paraître aux Editions du Cerf.

DU MONDE

En République Dominicaine :

« ON TORTURE DANS VOS PRISONS »

dit en public Mgr Panal au généralissime Trujillo

Dans un sermon prononcé le 4 mars en la cathédrale, l'évêque de La Vega, Mgr Panal (cf. notre Document *I.C.I.* N° 139) a vivement pris à partie le généralissime Trujillo, présent à la cérémonie. Le quotidien *El Mundo* de San Juan de Porto Rico, qui a publié cette nouvelle, donne les précisions suivantes.

S'adressant directement au dictateur, Mgr Panal lui a dit : « Si vous l'ignorez, je vous l'apprendrai : les prisons sont pleines de prisonniers politiques qui sont quotidiennement torturés. N'avez-vous aucune crainte de Dieu ? Souvenez-vous qu'il y aura un jugement dernier devant lequel nous devons tous comparaître. Si mes paroles doivent entraîner des victimes, je suis prêt à en être la première. »

L'évêque de La Vega a, en outre, déclaré que « le peuple dominicain souffre de la faim, qu'il y a beaucoup de chômage parmi les ouvriers, que de nombreuses familles n'ont pas de foyer et vivent dans la misère ».

La radiodiffusion de ce sermon, assurée par les soins de la radio d'Etat, a été interrompue au moment où le prélat s'en prenait directement au dictateur. Et depuis cette date, la presse et la radio dominicaines, qui poursuivent leurs accusations contre les évêques, mènent une campagne particulièrement violente contre Mgr Panal.

Au mois de février déjà la radio avait interrompu le sermon d'un autre évêque. Mgr Thomas Reilly, prélat *nullius* de San Juan de la Maguana, prêchait le dimanche 12 février à la messe de 7 heures, qui est régulièrement retransmise sur les ondes. La diffusion s'interrompit lorsque le prélat avertit les auditeurs, comme il l'avait déjà fait à la messe de 6 heures, de ne pas se fier aux nouvelles et aux commentaires de la presse et de la radio. Il attaqua ensuite le régime Trujillo, affirmant que les autorités dominicaines n'avaient pas, contrairement à leurs dires, fait droit aux réclamations de l'épiscopat contenues dans la lettre collective adressée au généralissime Trujillo (c.f. *I.C.I.* N° 138 et 139). Mgr Reilly annonça également alors au peuple dominicain que les évêques avaient refusé d'accorder au dictateur le titre, qu'il demandait, de « Bienfaiteur de l'Eglise ».

La presse dominicaine a d'ailleurs par la suite publié des passages de la lettre de l'épiscopat où ce dernier explique qu'il n'a pas pouvoir de décerner ce titre au généralissime, mais le Saint-Siège seulement. Il est à remarquer que les évêques ajoutent : « Mais nous sommes sûrs que Dieu, qui récompense infailliblement, saura reconnaître les mérites ».

Radio-Caribe a alors intensifié sa campagne contre l'Eglise, accusant notamment le Pape Jean XXIII d'avoir trafiqué à son profit lorsqu'il était nonce en France, et traitant les évêques de « bandits », de « conspirateurs » et d' « ennemis du peuple ». Enfin l'émetteur a réclamé l'expulsion de Mgr Reilly, d'origine américaine (il est né à Boston).

Quelque temps auparavant la Cour Suprême de Ciudad-Trujillo avait pris un décret contraire aux dispositions prévues par le Concordat, dispositions que le généralissime avait, en réponse à la lettre des évêques, déclaré vouloir désormais respecter en consultant l'épiscopat dans les cas difficiles. A l'encontre de ces affirmations des autorités, la Cour Suprême a unilatéralement décrété qu'un mariage annulé par Rome devait faire l'objet d'un divorce civil dominicain avant d'être considéré comme nul en République dominicaine, ce qui est en contradiction avec le Concordat.

AUSTRALIE

Un évêque achète plus de 200.000 hectares pour y apprendre l'agriculture et l'élevage aux aborigènes

L'évêque du plus grand diocèse d'Australie, Mgr Jobst, vicaire apostolique des Kimberleys, a acheté un demi-million d'acres (plus de deux cent mille hectares) de terres semi-désertiques pour y établir des aborigènes et y élever du bétail. Les cinquante mille livres (environ soixante millions d'anciens francs français) qu'a coûtés cet achat ont été produits par une collecte.



Pour les déshérités.
Des terres bientôt prospères.

Mgr Jobst a déclaré que sur ce terrain les aborigènes vont, avant de s'installer définitivement, apprendre les méthodes d'élevage et d'agriculture. « Avec le développement de programmes d'irrigation, la population autochtone si délaissée pourra transformer la région des Kimberleys. C'est à cette tâche — et aussi, bien sûr, au salut de leurs âmes — que nous avons consacré nos vies. »

CHINE

Mort du dernier missionnaire français

L'agence *Fides* a annoncé dans son bulletin du 4 mars, sans toutefois être en mesure de fournir aucun autre détail, la mort survenue à Sienhsien (Hopei) du P. Anatole Ghestin, s.j. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans, comptait soixante-trois ans de vie religieuse dont cinquante-cinq passés en Chine sans être jamais rentré en France.

D'une exceptionnelle austérité, ce missionnaire qui passa sa vie à évangéliser les districts de Jenkin et de Hopien, approchait déjà de quatre-vingts ans

quand les communistes commencèrent à expulser les prêtres étrangers du diocèse de Sienhsien. S'il ne partagea pas le sort de ces derniers, c'est à cause de ses infirmités qui ne permettaient pas qu'on le transportât jusqu'à la prochaine gare séparée de sa résidence de quelque cinquante kilomètres. Les autorités communistes lui accordèrent l'autorisation de rester à Sienhsien.

Après la mort du P. Ghestin — le dernier prêtre français en Chine — il ne reste plus dorénavant, selon *Fides,* qu'un seul missionnaire étranger vivant dans ce pays : Mgr James Edward Walsh, condamné à vingt ans de prison (cf. *I.C.I.* n° 117). Rappelons qu'au moment de l'instauration du régime communiste (1949), l'*Annuaire des Missions de Chine* dénombrait 3.090 prêtres étrangers sur le continent.

COLOMBIE

Le C.E.L.A.M. ne sera pas supprimé

Nous faisions état, dans notre numéro 137 du 1er février, de diverses informations selon lesquelles le Conseil épiscopal latino-américain (C.E.L.A.M.) serait éventuellement supprimé, ou son siège transféré à Rome.

Nous sommes en mesure de préciser maintenant qu'aucune de ces deux éventualités n'est envisagée.

CONGO (ex-BELGE)

« Les dernières manifestations de vraie persécution montrent clairement l'influence du communisme » déclare l'épiscopat.

A la faveur du chaos qui continue de régner au Kivu — et malgré quelques indices qui laissent présager un relatif retour au calme — les blancs et particulièrement les missionnaires, sont toujours, selon un porte-parole des Nations Unies, victimes de sévices. On se souvient qu'en février plusieurs missions ont été saccagées, des prêtres emprisonnés, l'un d'entre eux, le P. Devos, tué (cf. *I.C.I.* Nos 139 et 140). Depuis lors, six missions ont dû être évacuées. Trois religieuses blessées ont pu parvenir jusqu'à Léopoldville. Selon la même source, dans les environs de Kindu, des religieuses ont été dépouillées de leurs vêtements et contraintes de danser en chantant des hymnes à la gloire de Lumumba. Des prêtres roués de coups ont dû proclamer : « J'ai tué Lumumba, le Christ du Congo ». Une jeune missionnaire américaine a été durant des heures malmenée par quatre militaires congolais. Vingt-trois missionnaires protestants étaient encore le 18 mars prisonniers à Kasongo, au sud de la Province.

Bien que cette « opération-terreur », selon le mot de l'agence *Fides,* ait été déclenchée dès Noël 1960, les brutalités ont redoublé à partir de la mort de Lumumba dont — selon la radio de Stanleyville et la propagande qui est faite dans la province — la responsabilité incombe aux missionnaires et au Vatican. Cette accusation s'est tellement répandue que l'épiscopat du Congo s'est vu contraint de faire paraître une longue déclaration à ce sujet, dans laquelle Mgr Scalais, archevêque de Léopoldville et Mgr Mojaisky-Perelli, délégué apostolique, déclarent : « Au nom de tout l'épiscopat du Congo nous protestons énergiquement contre cette accusation et proclamons hautement que le clergé catholique n'a trempé ni de près ni de loin dans les événements qui se sont terminés par la mort de M. Lumumba. La mission que le Christ a confiée à son Eglise lui interdit de s'immiscer dans les affaires temporelles, de prendre parti dans les querelles politiques qui divisent le pays et, à plus forte raison encore, d'intervenir dans l'exercice de la justice ».

Et après avoir rappelé que l'Eglise condamne le meurtre politique et que son action est tout inspirée par la charité et la justice, ils ajoutent : « Les dernières manifestations de vraie persécution contre l'Eglise montrent clairement l'influence du communisme international. Nous mettons les fidèles en garde contre les calomnies du communisme ».

Mgr Perraudin : « l'Eglise est en danger mortel en Afrique »

Dans une lettre officielle adressée à tous ses collaborateurs, après un séjour de plusieurs semaines en Europe, Mgr Perraudin, archevêque de Kabgayi a souligné qu'à son avis : « on ne se rend pas assez compte en Europe de l'ampleur de la lutte dont toute l'Afrique est l'enjeu : le communisme et la franc-maçonnerie y jouent un jeu satanique ». « L'Eglise est en danger mortel en Afrique » poursuit l'évêque qui affirme : « Le communisme est en train d'envahir l'Afrique. Il est à nos portes... L'Eglise ne peut se taire en face de cette situation : elle doit éclairer et agir par tous les moyens dont elle dispose (...). Crions donc notre angoisse à la face du monde. Et, pour ce qui nous regarde, ne négligeons rien pour nous affermir nous-mêmes, pour éclairer et encourager nos chrétiens et surtout les membres de nos mouvemenst d'Action catholique. Qu'ils soient prêts « à toute éventualité », comme on dit : il n'y a pas de compromis possible avec le communisme... »



Réfugiées à Léopoldville
Par les soins de l'O.N.U.

La situation au Kivu

Dans une étude récente sur la situation au Kivu, l'agence *Fides* affirme pareillement que le Kivu, une partie du Kasaï et du Katanga sont directement menacés par le communisme (6 millions d'habitants, 43 % de la population du Congo, 1.800.000 catholiques).

« Le régime, écrit *Fides,* est importé de Stanleyville. Tous les agents de la Sûreté, l'âme damnée du régime, sont des étrangers venus de « Stan » ou des Basukus du Kindu, frères de race de Lumumba. Certains ont fait des stages au Caire. Kashamura est conseillé par un Européen notoirement communiste, porteur de passeports de Berlin-Est et de Prague. »

Dans le chaos, poursuit l'agence « l'Eglise se débat pour survivre car elle est ouvertement et systématiquement attaquée par la radio et dans des meetings, de façon de plus en plus répétée et violente ».

Après avoir énuméré les exactions et les sévices évoqués plus haut, *Fides* affirme qu'ils sont surtout le fait de bandes de jeunes appartenant aux partis politiques de MM. Lumumba et Kashamura et qu'elles sont soutenues par le gouvernement. « Ce sont ces jeunes qui ont assassiné le P. Devos, lors de l'attaque de la mission de Kadutu. Cette jeunesse a ses hommes dans la police et voudrait même avoir sa police et sa prison personnelles.

« Les mouvements d'action catholique sont violemment attaqués... Les écoles catholiques sont menacées de nationalisation. Le directeur de l'enseignement, M. Kasanda, a fait un stage de six mois à Berlin-Est. Il veut nommer des directeurs et directrices d'écoles « nationalistes ». Tout cela se passe surtout à Bukavu et aux environs mais

le régime commence à s'étendre en brousse. Le ministère dans les succursales est déjà rendu impossible dans les diocèse de Kasongo et Kindu, fiefs du M.N.C. de Lumumba. »

Le 21 mars l'agence *Fides* publiait un autre communiqué sur la situation religieuse au Kasaï. Bien que certains journaux aient signalé l'arrestation de vingt religieuses congolaises à Luluabourg — mais elles n'auraient pas été brutalisées — et malgré le pessimisme de diverses correspondances privées, notamment pour la région qui voisine le Kivu, le communiqué serein de *Fides* semble vouloir éviter de jeter de l'huile sur le feu. Il y est dit que le clergé des sept paroisses de Luluabourg s'adapte peu à peu aux nouveaux habitants. « En effet, d'une part les Baluba, qui formaient la majeure partie de la population, ont dû quitter la capitale à cause des graves difficultés existant entre eux et les Lulua ; d'autre part 90 % des Européens sont également partis. De sorte que les 70.000 habitants actuels de Luluabourg sont presque tous des nouveaux venus.

« Les œuvres sociales et l'action catholique reprennent peu à peu leurs activités. Dans le Sud-Kasaï (capitale Bakwanga) actuellement surpeuplé par l'afflux des réfugiés baluba, l'Eglise s'organise rapidement (...). L'opposition à l'Eglise qui s'est manifestée il y a quelques mois a complètement disparu. »

●

Une mise au point du délégué apostolique

Nous avons reçu de Mgr Mojaisky-Perrelli, délégué apostolique à Léopoldville, la lettre suivante :

« Je regrette d'avoir lu avec un grand retard votre information « Vers une Eglise Baluba ? » (*I.C.I. N° 133, 1er* décembre 1960).

» Permettez-moi de vous dire que je trouve insuffisantes vos explications du N° 135, soit sur la personne de S.E. Mgr Nkongolo, forcément visé avec son clergé, soit pour l'affirmation : « cette information ne comportait aucune affirmation, faisant seulement état des inquiétudes de plusieurs missionnaires, qui seront heureux comme nous de les savoir non fondées ».

» Il me semble qu'après avoir insinué des doutes sur le clergé Muluba, gratuitement et avec une regrettable légèreté, maintenant vous faites la même chose sur le compte de « plusieurs missionnaires ».

» Je tiens à souligner que S.E. Mgr Nkongolo et son clergé jouissent de l'estime et de l'affection de l'Episcopat du Congo, de cette Délégation Apostolique et des Missionnaires.

» Actuellement, dans les districts de Bakwanga et Nkandajika, il y a environ 30 abbés, 32 missionnaires scheutistes, 6 frères européens et une quinzaine de frères congolais. Tous travaillent avec le meilleur esprit sous la conduite de S.E. Mgr Nkongolo. »

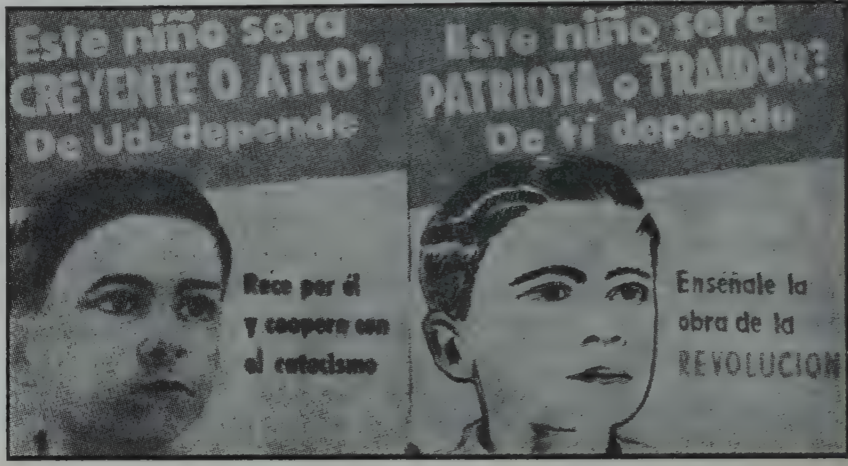
CUBA

Fidel Castro va-t-il expulser les prêtres espagnols ?

A plusieurs reprises, au début du mois de mars, diverses personnalités cubaines officielles ont poursuivi leurs attaques contre le clergé, toujours accusé d'être l'âme de la contre-révolution.

Au cours d'une manifestation organisée devant l'Académie Nobel à La Havane, le 1er mars, le chef syndicaliste José Maria de la Aguilera a déclaré que « les instruments de l'impérialisme se trouvent derrière le visage des enfants et sous la soutane des prêtres ».

Lors de la même manifestation, le ministre de l'Education Armando Hart a lui aussi attaqué les « prêtres phalangistes » qu'il a accusés d'enseigner aux enfants des écoles catholiques que « Fidel Castro et les autres chefs révolutionnaires sont des représentants du diable » et « qu'ils mangent des hommes tout vivants ».



Croyant ou athée. Patriote ou traître.

L'Eglise (à g.) et l'Etat (à dr.) en appellent à la jeunesse.

Enfin, le Dr Hart s'en est pris aux affiches de la récente campagne des catéchismes lancée par l'épiscopat. « Annoncer Dieu par des affiches n'était pas une chose à faire, a-t-il dit. Rien ne saurait être plus offensant pour quelqu'un qui croit en Dieu que d'en parler sur une affiche commerciale. Dans les collèges catholiques on a vu ces affiches où il est demandé : « Cet enfant sera-t-il croyant ou athée ? » Nous les avons changés en : « Cet enfant sera-t-il patriote ou traitre ? ».

La foule a coupé à plusieurs reprises les discours des deux leaders en criant : « Les curés au poteau ! »

Quelques jours plus tard, le 6 mars, Fidel Castro, qui accusait l'Eglise d'être « la cinquième colonne de la contre-révolution » affirmait que l'excommunication ne l'effrayait pas et faisait allusion pour la première fois à une expulsion éventuelle des prêtres espagnols (qui constituent environ la moitié du clergé à Cuba). « Lorsque nous déciderons de nous passer des services de ces sbires en soutane, ajoutait le chef du gouvernement cubain, les curés s'embarqueront pour l'Espagne ». Et dans le même discours, il annonçait que le gouvernement allait nationaliser le cimetière de Colon, à La Havane, qui est propriété de l'Eglise, « parce que les cimetières doivent être des lieux de repos et non de commerce avec la mort ».

D'autre part, quelques jours plus tard, dans un discours prononcé au Parc Central et publié le 15 mars par le journal du soir *El Combate*, un membre de l'association des catholiques révolutionnaires « Avec la Croix et avec la Patrie », le Dr Antonio Pruna, accusait l'évêque de Cienfuegos, Mgr Alfredo Müller, d'être le chef des contre-révolutionnaires qui ont formé des maquis dans l'Escambray. Et après avoir affirmé que le prélat avait fui à la Jamaïque, le Dr Pruna s'en prenait au R.P. Valdespi, qui aurait attaqué la révolution du haut de la chaire de la cathédrale, ainsi qu'à un autre prêtre, le R.P. Crespo, qu'il accusait « d'empoisonner l'intelligence des jeunes catholiques ».

D'après divers correspondants de presse européens et américains, de nouveaux maquis antifidélistes se seraient constitués dans la Sierra Maestra (en province d'Oriente) et dans la Sierra de Organos. Il est certain en tout cas que la « contre-révolution » cause de grands soucis au gouvernement. La presse sous son contrôle veut y voir surtout l'œuvre du clergé. « Le cardinal, les évêques et les

prêtres phalangistes en sont les vrais responsables », écrivait récemment le journal *La Calle*. Ajoutons que parmi les 381 rebelles antifidélistes dont le procès va s'ouvrir à Santa Clara, figure un prêtre, le R.P. Francisco Lopez Blasquez, accusé d'avoir pris part aux guérillas.

Des provocateurs contre-révolutionnaires dans les écoles ?

Enfin, d'après une dépêche publiée par l'agence catholique autrichienne *Kathpress* le 13 mars, les évêques cubains auraient mis en garde les directeurs des écoles et collèges catholiques contre l'activité provocatrice que, sous couvert de remplir des missions d'inspection pour le compte du Ministère de l'Education, mèneraient dans ces établissements des membres du groupement des Jeunes Rebelles et d'autres agents camouflés des autorités révolutionnaires. Ces provocateurs chercheraient à répandre dans les rangs des élèves la propagande contre-révolutionnaire afin de dépister ceux qui y prêtent une oreille favorable.

●

Mgr Boza Masvidal : « Le peuple cubain refuse de se laisser asservir au communisme totalitaire ».

Dans son numéro du 1er mars, *La Quincena*, revue éditée par les Franciscains de La Havane, a publié un nouvel article de Mgr Boza Masvidal, évêque coadjuteur de La Havane. « Cuba vit des moments d'intense lutte idéologique et le peuple cubain, en qui sont profondément enracinés le christianisme et l'amour de la liberté, refuse de se laisser assservir au communisme matérialiste et totalitaire », a écrit le prélat, qui fut trésorier du mouvement révolutionnaire à La Havane sous la dictature de Batista. Il souligne que « la diffamation et la calomnie sont employées contre l'Eglise catholique pour tenter d'expliquer l'actuel conflit entre l'Eglise et le gouvernement », affirme que le peuple cubain « a lutté pour un Cuba libre, démocratique et chrétien » qu'il ne veut pas se laisser arracher, et conclut : « Quand le peuple ne peut être soumis — sauf par les armes — le mieux est d'apprendre les leçons de l'histoire et de changer de méthode. »

DAHOMEY

Importante lettre pastorale de Mgr Gantin, sur la charité civique et sociale

A l'occasion du centenaire de l'arrivée des premiers pères des Missions étrangères au Dahomey, Mgr Gantin, archevêque de Cotonou a publié une importante lettre pastorale sur la charité civique et sociale.

« Le développement de la chrétienté dahoméenne, dit-il, repose désormais en première ligne sur le clergé et sur laïcs africains, et cela par la volonté clairement manifestée de l'Eglise. Ce n'est pas une revendication que nous posons, c'est une lourde responsabilité qui nous est confiée (...). Nous avons plus que jamais besoin de l'œuvre précieuse (des missionnaires) pour achever l'œuvre des pionniers. Mais ceux-là mêmes qui nous l'apportent, la revêtent d'un autre caractère. Les Missions d'autrefois sont devenues des diocèses constitués, vivant de leur vie propre sous leur propre responsabilité et visant à pouvoir un jour eux-mêmes donner de leur surplus pour aller porter à d'autres l'Evangile. »

Les grands maux dont souffre le peuple

« Mais, poursuit plus loin, l'archevêque de Cotonou, il est une autre tâche nouvelle, elle aussi, qui s'impose à nous dans les circonstances historiques où se trouve notre pays accédant à l'indépendance (...). En vérité, la charité nous presse. La multitude de nos frères vivent dans des conditions précaires, parfois inhumaines ; l'équilibre primitif dans lequel ils ont vécu pendant des millénaires a été rompu. Notre paysannat ne parvient pas à tirer du sol la nourriture nécessaire à la population croissante, il doit adapter ses méthodes de culture. Notre paysannat est menacé par la concurrence de l'industrie qui inonde le pays de ses produits : il faut lui donner les moyens de se moderniser. Nos villes sont envahies par des hommes en quête de travail : il faudrait créer des emplois nouveaux. La malnutrition, l'état sanitaire déficient, l'alphabétisme, voilà les grands maux dont souffre notre peuple. Partout, il nous faut des élites non pas séparées de lui, non pas des privilégiés, profitant des dons qu'ils ont reçus, mais des ferments de vie pour faire croître tout l'ensemble.

» L'entreprise de développement s'impose avec urgence mais selon l'orientation qu'elle prendra et l'esprit qui l'animera, elle aura une incidence grave sur l'avenir social et religieux de notre peuple. »

Son Exc. Mgr Gantin souligne alors avec vigueur les deux grandes règles qui peuvent permettre de vaincre la misère sans tomber dans le totalitarisme. D'une part, il faut « un vrai pouvoir, capable de prendre les décisions sous sa responsabilité ». Mais d'autre part, c'est un peuple d'hommes libres qu'il s'agit de conduire et non un peuple d'esclaves.

Se tournant vers les laïcs, Mgr Gantin demande « qu'ils choisissent les carrières qui sont les plus utiles à notre pays, qu'ils n'exercent pas les responsabilités comme un moyen de se servir mais de servir, qu'ils ne considèrent pas le métier sous l'angle du seul intérêt, mais d'abord comme une tâche assez noble du moment qu'elle est utile, qu'ils aient scrupule à accepter ou à réclamer des traitements élevés alors que la masse du peuple se trouve dans une cruelle nécessité. Nous avons ici à nous défaire de coutumes encore païennes si nous ne voulons pas que la vie chrétienne soit pour nous une simple façade. Ce n'est pas en quelques générations que le christianisme peut transformer les mœurs de la vie sociale et imposer le sens du service public et du bien commun. Cela ne peut se faire que par l'exemple contagieux de chrétiens courageux et parfois héroïques. »

FORMOSE

La hiérarchie condamne les méthodes anticonceptionnelles

La hiérarchie de Formose a formellement condamné dans un document publié le 20 février les méthodes anticonceptionnelles qui sont contraires à la morale naturelle, détruisent la confiance, le respect et l'amour que se doivent les époux et nuisent à la société par la dépopulation qu'elle engendre avec ses funestes conséquences. « Ces principes de la loi naturelle... peuvent être compris par tout homme de bonne volonté qui, sans préjudices ni passions, examine sérieusement la question » — constatent les évêques.

Rappelons qu'il y a deux ans, Mgr Joseph Kuo, alors archevêque de Taipeh, avait condamné, dans une lettre pastorale, le contrôle des naissances par des moyens anticonceptionnels. Sa condamnation n'avait en réalité d'autre effet que moral, étant donné qu'avec le consentement tacite du gouvernement, l'Association pour la Planification des Familles, le Bureau de la Santé et la Société provinciale d'Agriculture, font un effort considérable pour répandre le *birth control* parmi la population de Formose. Leur but est d'arriver à faire tomber le taux annuel des naissances de 3,9 % à 1,5 % , ce contre quoi la hiérarchie a jugé nécessaire d'intervenir.

HONGRIE

Mgr Groesz demande à être incarcéré comme les autres prêtres

Mgr Groesz, archevêque de Kalocsa, qui depuis que le cardinal Mindszenty est dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, assume la présidence de la conférence de l'épiscopat hongrois, aurait adressé au Ministre de l'Intérieur Ferenc Muennich, une lettre de protestation contre l'arrestation de prêtres (cf. *I.C.I.* n° 139).

Le prélat aurait déclaré dans sa lettre, citée par l'hebdomadaire catholique

anglais *Universe*, que les prêtres arrêtés sont ses collaborateurs depuis de longues années et qu'il prend personnellement la responsabilité de tout ce qu'ils ont fait.

« Si ces prêtres actuellement incarcérés sont condamnés, aurait-il écrit notamment, moi, leur évêque, je dois l'être également. Je vous prie donc de donner l'ordre de m'arrêter et de me faire incarcérer avec mes amis ».

D'autre part, selon les renseignements qui nous sont parvenus, les évêques ont récemment été convoqués deux fois par le Premier-ministre-adjoint, M. Kallai. Celui-ci exigeait une coopération plus active des évêques avec le régime et la limitation de l'activité éducatrice de l'Eglise. Les deux demandes ne pouvaient évidemment pas être acceptées par l'épiscopat.

Depuis quelques semaines la police a adopté une nouvelle tactique qui a pour but de compromettre les prêtres. Il s'agit de perquisitions. 500 ou même 1.000 prêtres, selon certaines sources, auraient déjà été touchés par cette mesure.

Les perquisitions ont lieu en présence de deux autres prêtres — des voisins — que la police convoque exprès pour qu'ils puissent assister à la « découverte » du matériel compromettant qu'elle-même a d'ailleurs dissimulé. Ces deux prêtres sont convoqués plus tard devant le tribunal en qualité de témoins à charge contre leurs confrères.

Il faut souligner que de telles perquisitions n'ont lieu que chez les prêtres exerçant une grande influence sur le peuple et qui n'ont rien voulu avoir à faire avec le mouvement des « prêtres de la paix » dirigé par les abbés Horvath et Beresztoczy qui ont été excommuniés pour leurs activités politiques.

INDE

Dans leur condamnation du « birth control » les évêques rappellent l'enseignement de Gandhi.



Une maternité aux Indes.
Priver les pauvres du droit à la paternité ?

Plusieurs évêques de l'Inde ont — comme les cardinaux et archevêques de France — consacré leur lettre pastorale de carême au contrôle des naissances. Ils déclarent que la campagne de *birth control* menée depuis cinq ans par le gouvernement indien est immorale et certains rappellent à cet égard l'enseignement même de Gandhi.

Ainsi Mgr Dyer, archevêque de Calcutta, qui cite ces mots du mahatma, en 1925 : « Ces gens qui prônent avec légèreté des méthodes artificielles n'ont rien de mieux à faire que de réétudier la question, de stopper leurs activités injustes et de populariser la *Brahmacharya*, la maîtrise de soi, auprès des gens mariés et des célibataires. C'est la seule méthode noble et efficace de contrôle des naissances. »

Le cardinal Gracias, archevêque de Bombay, cite lui aussi Gandhi qui disait, dix ans plus tard : « Le plus mauvais service que les propagandistes de la contraception rendent aux jeunes Indiens c'est de remplir leur esprit de ce qui me paraît une idéologie fausse. » Ceux qui reprochent aux catholiques leurs « préjugés religieux » sont eux-mêmes victimes de préjugés matérialistes, déclare ensuite le cardinal. Ils veulent, dit-il, résoudre le problème de la faim non en augmentant la production alimentaire, mais en diminuant le nombre des bouches à nourrir, et résoudre le problème de la maladie en réduisant le nombre des gens qui peuvent tomber malades. Enfin, il ajoute cette formule : ils privent les pauvres du droit à la paternité et refusent d'en porter eux-mêmes le fardeau.

Plus de cent mille personnes ont déjà été stérilisées en Inde dans le cadre de la campagne gouvernementale du *birth control* qui n'est cependant encore qu'au stade expérimental et n'a touché jusqu'ici que deux millions de personnes (sur quatre cent millions d'Indiens).

ITALIE

L'immoralité croissante du cinéma préoccupe la hiérarchie

Dans une lettre collective, les membres du Conseil de la Conférence des évêques dénoncent l'immoralité grandissante de la production cinématographique italienne.

Les évêques constatent que le pourcentage des films qui ne présentent de la vie que « le cynisme, la licence, le vice et les perversions sexuelles, présentés sous leurs formes les plus dégradantes et les plus honteuses » s'est accru l'année dernière. Estimant que les pouvoirs publics ne peuvent intervenir comme ils le devraient car il n'y a pas, de la part de l'opinion, la réaction qui permettrait de sévir, les évêques lancent un appel aux producteurs, auteurs, metteurs en scène et acteurs pour qu'ils donnent au pays des films « qui aident l'humanité à surmonter la crise spirituelle et matérielle qu'elle traverse ». La lettre engage, en outre, les autorités à tout mettre en œuvre pour assurer la défense de l'intégrité morale du peuple.

[La censure des films a fait l'objet, dans les derniers mois notamment, de violentes discussions. Au moment de la projection du film de Fellini « La Dolce Vita », les curés de Rome et l'Action catholique avaient demandé au gouvernement de retirer le visa qu'il avait donné (cf. **I.C.I.** n° 115). En septembre 1960, un important débat au Parlement sur la censure avait mis en fâcheuse posture le ministre des Spectacles qui se disait décidé à sévir contre l'immoralité. Sa position avait été défendue par la presse catholique et notamment par Mgr Vallainc, aumônier de l'Association de la Presse catholique : « On sévit contre la drogue, disait-il, pourquoi pas contre les films immoraux ? » (cf. **I.C.I.** n° 124.]

MALTE

Meeting monstre des catholiques

La Valette a connu le dimanche 5 mars le plus grand rassemblement de son histoire. Quatre-vingt mille personnes sont restées pendant des heures sous la pluie pour protester contre l'attitude de M. Mintoff, chef du Parti tra-



Le 5 mars à La Valette.
Pour soutenir les évêques.

vailliste et dirigeant de l'île, qui a attaqué les évêques et s'engage dans une politique de collaboration avec l'Organisation de Solidarité des Peuples afro-asiatiques, organisation de tendances communistes.

Toutes les églises avaient fermé leurs portes à midi, les cloches avaient sonné pendant dix minutes et de tous les villages les gens avaient afflué à La Valette où ils firent une ovation formidable à l'archevêque, Mgr Gonzi, et à l'évêque de Gozo, Mgr Pace. Auparavant, Mgr Gonzi avait accusé M. Mintoff « d'ouvrir la porte à l'infiltration communiste » et d'avoir un comportement hostile à l'Eglise catholique.

POLOGNE

M. Gomulka reproche au Vatican d'obliger l'épiscopat à s'opposer au pouvoir populaire

Tout en se gardant d'attaquer directement le cardinal Wyszynski et l'épiscopat et en soulignant que l'Etat populaire « ne tient pas à voir s'ouvrir un conflit quel qu'il soit avec l'Eglise », M. Gomulka, Premier secrétaire du Parti communiste, s'en est pris au Vatican dans un discours qui inaugurait, le 18 mars, la campagne électorale.Il a reproché au Vatican de tenter d'imposer à l'épiscopat polonais « une attitude défavorable à l'égard de l'Etat populaire polonais ».

M. Gomulka a par ailleurs affirmé que « le Vatican avait besoin de persécutions et de martyrs de l'Eglise catholique, surtout en Pologne où de telles persécutions n'existent pas ».

Ces assertions ont été réfutées le lendemain, dimanche, dans un sermon, par le cardinal Wyszynski, qui a déclaré que pas une seule fois les dignitaires de Rome n'ont tenté de lui donner « aucune instruction d'aucune sorte concernant la direction de l'Eglise en Pologne » ; sans polémiquer avec M. Gomulka sur l'existence des « persécutions », le cardinal Wyszynski a dénoncé l'existence d'une vingtaine de sociétés et d'organisations qui s'efforcent de propager l'athéisme en Pologne.

On apprend d'autre part que l'épiscopat a rédigé une lettre pastorale qui expose son point de vue sur les divergences entre l'Eglise et l'Etat. Cette lettre sera probablement lue en chaire le dimanche de Pâques.

●

Les revenus de l'Eglise seront désormais imposés

Les revenus de l'Eglise polonaise seront désormais imposés au même titre que les revenus des autres organisations. C'est ce qui ressort d'un décret du Conseil des ministres du 19 janvier et publié dans le *Monitor Polski* (journal officiel) du 8 mars. Ce décret en abrogeant celui du 5 mai 1951, régularise les rapports entre l'Eglise et le fisc qui depuis un certain temps avaient donné lieu à des litiges (cf. *I.C.I.* Nos 97, 117).

Peu après l'arrivée de M. Gomulka au pouvoir (octobre 1956), un accord était intervenu entre les autorités civiles et ecclésiastiques dispensant l'Eglise de l'impôt. Mais depuis près de deux ans de nombreuses paroisses et des prêtre s'étaient vu exiger le paiement de l'impôt. Certains intéressés refusant de payer, les autorités avaient fait alors procéder à des saisies.

U.S.A.

L'évêque d'Oklahoma City prend la défense d'un prêtre arrêté pour avoir pris part à une manifestation antiraciste

L'évêque d'Oklahoma City, Mgr Victor J. Reed, a pris la défense d'un prêtre de son diocèse, l'abbé Robert Me Dole qui, ayant pris part à une manifestation antiraciste, avait été arrêté.

L'abbé McDole, aumônier des Young Christian Workers (J.O.C. américaine), avait décidé de s'associer à une occupation de locaux pour protester contre la ségrégation raciale qui y était pratiquée. Tous les participants à cette manifestation furent arrêtés mais le juge chargé de l'affaire décida de s'en remettre, pour ce qui concernait le prêtre, à la décision de ses supérieurs religieux.

C'est alors que Mgr Reed prit la défense de l'abbé McDole. Il fit observer que le devoir du clergé est de former la conscience des laïcs au plan civique et social mais que c'était aux laïcs de prendre la responsabilité d'appliquer concrètement l'enseignement dans les rapports civiques et sociaux. « Toutefois, ajouta-t-il, en des cas isolés et exceptionnels, et en l'absence d'une activité laïque suffisante, le clergé peut prendre sur lui de diriger l'action. Et, conclut-il, je suis porté à penser que la situation présente justifie l'action de l'abbé McDole. L'Eglise ne sera satisfaite que lorsque la justice interraciale sera tout à fait rétablie. »

Le prêtre qui a été relâché, a continué, depuis, à prendre part à des manifestations contre l'injustice raciale.

● **Pays-Bas.** — *A l'occasion du Carême ont été organisées en divers endroits de La Haye des réunions du soir dont les participants se passaient de manger et consacraient à « l'action de carême » l'argent qu'ils auraient dépensé pour leur repas. Le programme de ces soirées — entièrement présenté dans le style d'un menu — comprenait : prières, méditations en commun, lectures de l'Ecriture, allocution, échanges de vues et offrande.*

● **Suède.** — *Les évêques luthériens ont adressé au roi une pétition pour lui demander d'abolir la loi qui oblige le clergé à remarier les divorcés. Soumise aux membres compétents de l'Eglise et du Parlement, cette pétition a recueilli une majorité de signatures* (1.500 *sur* 2.687 *personnes intéressées*).

NOUVELLES NON CATHOLIQUES

ALLEMAGNE

Le Xe Kirchentag se tiendra en juillet à Berlin

Malgré les difficultés soulevées par la préparation du Xe *Kirchentag*, cette manifestation laïque du protestantisme allemand aura lieu à la date prévue — du 19 au 23 juillet — dans l'ancienne capitale allemande, mais dans sa partie occidentale seulement. Cette décision a été annoncée par le Presidium du *Kirchentag* le 10 mars dernier. Le choix définitif de cette ville a été fait en raison des facilités que Berlin offre, même aux Allemands de l'Est qui peuvent s'y rendre sans autorisation spéciale.

Les organisateurs du *Kirchentag* avaient tout d'abord fixé leur choix sur Berlin-Est, mais le gouvernement de la R.D.A. n'avait pas donné son accord (cf. *I.C.I.* n° 137). Le secrétaire d'Etat pour les affaires ecclésiastiques de la R.D.A., M. Hans Seigenwasser, en informant le 11 janvier le Presidium du *Kirchentag* de ce refus, avait en même temps proposé Leipzig ou une autre ville de la R.D.A. comme lieu de cette manifestation.

Après avoir examiné cette question, le Presidium devait répondre un mois plus tard, (le 24 février) à M. Seigenwasser que « le gouvernement a bien offert l'aide technique nécessaire, mais n'a toutefois pas assuré que tous les dirigeants de l'Eglise auraient la possibilité de participer aux réunions ». Ne voulant pas endosser la responsabilité de risquer la non-admission d'évêques qualifiés d' « indésirables » par les autorités est-allemandes et voyant dans cette restriction une menace pour l'unité et la communauté des protestants en Allemagne, le Presidium n'a pas pu accepter l'offre du gouvernement de la R.D.A.

La décision de tenir le *Kirchentag* à Berlin-ouest a été jugée « provocatrice » par l'Agence de presse orientale.

Pour sa part le sénat de Berlin-ouest a déclaré vouloir respecter la décision du Presidium, avec l'espoir que le rassemblement sera de nouveau une importante manifestation des protestants alllemands de l'Est et de l'Ouest, en ajoutant qu'il se tient prêt à lui donner toute l'aide et tout le soutien nécessaires.

GRANDE-BRETAGNE

Le Dr Ramsay souligne l'importance de la théologie dans les débats pour l'unité

Le Dr Ramsay, futur archevêque de Cantorbéry, met en garde « contre les imprécisions théologiques » dans la quête de l'unité chrétienne. Dans un récent article publié par *The York Quarterly*, il écrit que la théologie a souvent été considérée comme secondaire dans les discussions sur l'unité, « mais maintenant le temps est venu d'une affirmation réitérée de l'attitude anglicane historique qui a toujours consisté à faire appel aux Ecritures, dans nos débats, que ce soit avec Rome, les orthodoxes ou toute autre confession. Nous devons montrer davantage de charité dans chacun de nos débats pour le bien de tous, non seulement dans notre empressement à apprendre, mais aussi dans notre témoignage inébranlable à la vérité, telle que nous l'avons reçue ».

« A Rome, nous apportons l'exigence d'une tradition universelle dont l'Eglise catholique romaine s'est partiellement écartée ; aux orthodoxes, l'appel à la foi œcuménique patristique, celle des premiers Pères de l'Eglise, que nous nous efforçons de partager avec les chrétiens de la catholicité non romaine. Aux autres, nous affirmons, avec notre gratitude d'avoir expliqué la Bible et remis en honneur les vérités évangéliques que nous partageons avec eux, notre profonde conviction de ce que demande la continuité de l'Eglise vraiment catholique. Avec la charité, dont le réveil est un signe de l'époque actuelle, conclut le Dr Ramsay, et avec beaucoup plus de sérieux théologique, nous serons unis dans le témoignage que nous rendrons à l'Evangile et à l'Eglise ».

Une nouvelle version modernisée du Nouveau Testament a été mise en vente en Grande-Bretagne à la mi-mars. En 24 heures, 2 millions d'exemplaires étaient déjà vendus. Les spécialistes (protestants) ont travaillé 13 ans avant de la publier. Il leur faudra encore 18 ans pour achever celle de l'Ancien Testament.

NORVEGE

Six des neuf évêques luthériens s'opposent à l'ordination d'une femme pasteur

La majorité des évêques de l'Eglise luthérienne d'Etat (six sur neuf) ont publié une déclaration dans laquelle ils s'opposent énergiquement à la décision du Ministre des Cultes et de l'Education, proposant d'ordonner comme premier pasteur féminin Mme Ingrid Bjerkas (cf. notre dernier numéro).

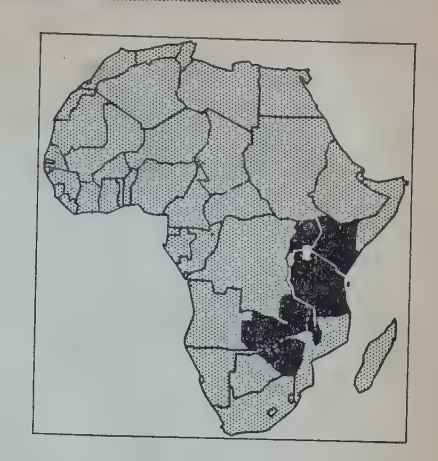
A la tête des six évêques qui ont signé ce document, se trouve le primat de l'Eglise de Norvège, le Dr Johnson Smemo. La décision prise par le ministère, dit la déclaration, provoquera « un grand trouble et des luttes inévitables au sein de l'Eglise ». Et elle ajoute — comme l'avaient déjà fait les adversaires du pastorat féminin dans l'Eglise luthérienne de Suède (voir *I.C.I.* Nos 112 et 115) — que l'institution des femmes pasteurs est incompatible avec la Sainte Ecriture.

En prenant cette position, les évêques disent se conformer aux prescriptions du Nouveau Testament et demeurer fidèles à l'Eglise.



Des ordinations de femmes ont déjà eu lieu en Suède.
« Un grand trouble au sein de l'Eglise ».

Kenya
Ouganda
Tanganyika
Rhodésies et Nyassaland



L'AFRIQUE DES GRANDS LACS

La récente conférence des Premiers ministres du Commonwealth, les débats qui, depuis des mois, s'éternisent entre Londres et Salisbury sur le statut de la Fédération Rhodésies - Nyassaland, les émeutes qui ont dans le courant du mois de mars agité la Rhodésie, les élections générales en Ouganda le 24 mars : autant de faits qui ces dernières semaines, attirent l'attention sur l'Afrique britannique.

Celle-ci constitue un vaste ensemble. Nous avons déjà traité de l'Afrique du Sud (I.C.I. n° 122), qui vient de se séparer du Commonwealth. Nous traiterons plus tard de l'Afrique occidentale : Ghana, Nigéria, Sierra Leone... Il s'agit ici de l'Afrique orientale et centrale.

Ce « dossier » est pour une large part un article de « réflexions » : on le verra au fond et à la forme, surtout dans les dernières pages. L'auteur en est un missionnaire d'Afrique (Père Blanc) d'origine néerlandaise : Mgr Blomjous, depuis 1953 évêque de Mwanza, au Tanganyika. Mgr Blomjous est en outre consulteur de la commission préparatoire au concile pour l'Apostolat des laïcs. Aux informations réflexions qu'il a bien voulu nous confier, nous avons ajouté, outre des intertitres, des encadrés documentaires sur la situation en chaque pays.

L'Afrique orientale et centrale britannique couvre une superficie de quelque quatre millions de km2, soit presque la superficie des Etats-Unis moins l'Alaska et Hawaï. L'Afrique orientale proprement dite comprend les quatre territoires de l'Ouganda, du Kenya, de Zanzibar et du Tanganyika. L'Afrique centrale est en ce moment la Fédération du Nyassaland et des deux Rhodésies du nord et du sud.

Ces territoires forment un ensemble dont la population est estimée à environ trente millions d'habitants : population dispersée mais qui connaît de fortes concentrations près des grands lacs et dans des agglomérations urbaines relativement récentes.

En moins d'un siècle, un développement considérable

Sauf en ce qui concerne quelques rares missions sur la côte est, le catholicisme ne date, dans cette partie de l'Afrique, que des années 1880. Depuis lors, son développement a été considérable, en dépit des influences hostiles auxquelles il a dû faire face.

Pour quatre millions et demi de catholiques, l'Eglise catholique compte aujourd'hui presque trois mille prêtres dont un quart sont autochtones, plus de mille religieuses dont la moitié sont autochtones et un millier de frères dont trois cents sont autochtones. Vingt mille enseignants catholiques sont à l'œuvre auprès d'environ un million d'élèves dans les écoles catholiques qui assurent depuis l'enseignement primaire juqu'à la formation des instituteurs. Un nombre d'enfants bien supérieur reçoivent leur éducation là où ils peuvent la trouver et sont instruits dans la religion soit par des prêtres qui leur font visite, soit par des catéchistes. La part que l'Eglise prend aux activités sociales est non moins considérable : elle entretient, par exemple, plus de cent cinquante hôpitaux et quatre cent cinquante dispensaires.

Le développement de l'Eglise est remarquable. Le développement politique et économique réalisé dans le même temps ne l'est pas moins. L'œuvre de l'Eglise doit suivre le rythme du développement accéléré de la société. C'est le problème numéro un pour l'avenir.

Il est difficile de se reporter à quatre-vingt ou quatre-vingt-dix années en arrière, à l'époque où l'Afrique était considérée non seulement comme impénétrable, mais comme ne valant, pour ainsi dire, pas la peine d'être pénétrée. Il est difficile également, à une époque de prêts internationaux, de banque mondiale et d'investissements à une échelle astronomique, de se rendre compte comment les gouvernements européens furent amenés contre leur gré à assumer toujours plus de responsabilité à l'égard de l'Afrique, charge qui pèse lourd aujourd'hui encore. A l'heure des maturations politiques qui font se multiplier les chartes d'indépendance, les faits historiques de la « curée de l'Afrique » paraissent à peine croyables. Que, de la domination, on en soit arrivé au « statut de dominion » constitue une véritable anomalie. Il est d'autant plus important de se reporter en arrière.

Dans le sillage du colonialisme

Pour pénétrer à l'intérieur du continent, l'Eglise ouvrit peu les voies elle-même : d'autres l'avaient précédée : les marchands musulmans, les pionniers, les grandes compagnies, les prospecteurs, les explorateurs, les aventuriers et finalement (à partir de 1875) les conquérants. L'Eglise entra ainsi dans le sillage d'un colonialisme qui, même bénéfique, est aujourd'hui discrédité ; en diverses régions, elle est encore considérée comme liée à des intérêts coloniaux.

Les missionnaires catholiques n'étaient pas les premiers. Là où ils arrivaient, presque toujours se trouvaient déjà à l'œuvre, d'une part des intérêts musulmans, d'autre part une influence protestante qui s'exerçaient à travers des entreprises humanitaires

ou commerciales déjà plus avancées qu'eux dans la pénétration du pays. Livingstone représentait la London Missionary Society, Krapt et Rebmann la Church Missionary Society. En revanche, on ne saurait dire d'aucun explorateur de l'Afrique centrale ou orientale qu'il représentait l'Eglise catholique ou avait reçu mission d'elle. Il faut, bien sûr, se souvenir de l'extraordinaire périple de deux jésuites, les Pères Fernandez et Gonsalvo qui, partis du Mozambique, remontèrent le Zambèze jusqu'à l'Etat fascinant du Monomopata entre 1560 et 1562. Cette ancienne pénétration n'avait malheureusement pas eu de suite. L'œuvre des premiers missionnaires catholiques ne doit pas être sous-estimée : elle fut précieuse. Mais tout autre fut celle des émissaires d'autres confessions, qui étaient hautement qualifiés, professionnellement parlant, comme par exemple le T. Rev. Steere, évêque anglican de Zanzibar, avocat, linguiste et architecte autant que théologien. De nos jours encore c'est sa traduction de la Bible en Swahili ainsi que le dictionnaire qu'il avait commencé, qu'utilisent les Africains.

A cette époque et surtout vers les années 1880, lorsque le cardinal Lavigerie menait sa campagne contre l'esclavage, l'effort missionnaire était naturellement dominé par cette préoccupation. Les Pères du Saint-Esprit commencèrent à travailler sur la côte avec des esclaves libérés. Les Pères Blancs prirent soin de s'établir sur les routes de l'esclavage, ou à proximité d'elles et des centres de ce commerce et employèrent toutes les ressources à leur disposition pour acheter les esclaves. On peut aujourd'hui émettre des doutes sur la sagesse de ce programme qui témoignait d'une préoccupation quasi sans espoir à l'égard des indigènes détribalisés dans une société strictement tribale. Agir en faveur de ces malheureux n'en était pas moins nécessaire pour cela. Le cas d'Adrien Atiman justifie cette action : ancien esclave du Soudan, il travailla au Tanganyika comme médecin pendant plus de cinquante ans et fut décoré non seulement par le Pape mais aussi par les gouvernements britannique et belge.

KENYA

● **Histoire.** — Dès 1887, la Compagnie orientale anglaise obtient du sultan de Zanzibar une concession sur la côte. Le pays s'appelle Ibea de 1888 à 1897, puis Afrique orientale anglaise jusqu'en 1920, date à laquelle il prend le nom de Kenya. Les territoires intérieurs deviennent colonie de la Couronne. De 1947 à 1952 : Réformes constitutionnelles augmentant la représentation autochtone au Conseil législatif et l'introduisant au Conseil exécutif. Une petite minorité de colons européens se partagent les trois quarts des terres cultivables. 1952 : Révolte des Mau-Mau, mouvement politico-religieux, né dans la puissante tribu des Kikuyu, qui veut chasser les Blancs. Il faut plus d'un an et demi d'opérations militaires pour rétablir l'ordre. Le chef de l'Union africaine du Kenya — mouvement politique et agraire hostile aux Blancs — jugé responsable de la révolte par les autorités britanniques, est emprisonné et le reste jusqu'à nos jours. La répression a été si dure que les évêques se sont élevés contre ses excès.

1957 : Pour la première fois, les membres autochtones du Conseil législatif sont élus. Le secrétaire de la Fédération du travail, Tom Mboya, refuse toute collaboration avec les Blancs tant que les Africains ne seront pas mieux représentés. 1958 : Nouvelle Constitution tendant à une représentation plus équilibrée des Noirs ; mais les élus africains continuent à refuser de collaborer.

1961 : Le parti de Tom Mboya (KANU), majoritaire aux récentes élections, refuse de participer au gouvernement tant que Jomo Kenyatta n'est pas libéré.

● **Population.** — 7 millions d'habitants (en grande partie des bantous) ; asiatiques : environ 200.000; européens : environ 60.000. Capitale : Nairobi (230.000 habitants).

Catholiques : quelque 750.00 ; protestants : 45.000 environ ; musulmans : de 450 à 500.000.

● **Situation de l'Eglise.** — L'évangélisation a été entreprise à l'intérieur par les Pères Blancs en 1878. 1953 : établissement de la hiérarchie. Le pays compte actuellement 8 diocèses dont un ayant à sa tête un Africain, Mgr Otunga — auxiliaire de Kisumu en 1956 et alors le plus jeune évêque du monde (il avait 30 ans) — et aujourd'hui évêque du nouveau diocèse de Kisii, érigé en juin 1960.

Environ 400 prêtres dont moins d'un dixième d'autochtones. Par rapport à l'Ouganda voisin, les écoles catholiques sont deux fois moins développées : elles ne comptent que 200.000 élèves environ. La presse catholique aussi est moins développée.

Deux gros problèmes : répartir équitablement les terres riches — en grande majorité aux mains des colons — et panser les blessures morales et matérielles laissées par la révolte des Mau-Mau et sa répression sanglante, conditionnent l'action de l'Eglise.

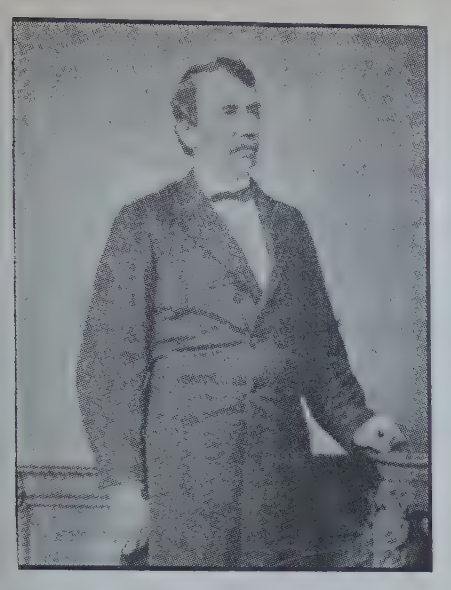


M. Tom Mboya
Sur sa chemise, l'effigie de Jomo Kenyatta.

Des missions doublement étrangères

Une autre préoccupation de l'Eglise missionnaire fut de rechercher des contacts et d'entretenir des relations avec les autorités établies. Ce n'est que lorsque le gouvernement le veut bien que l'Eglise peut poursuivre son œuvre sans obstacles. Il est clair qu'à partir des années 1840 les traités conclus avec les chefs locaux par les fonctionnaires britanniques — agents consulaires ou commerciaux — garantissaient expressément la liberté d'action missionnaire de toutes les confessions. Mais la liberté est une chose, la protection et la coopération en sont une autre. Les guerres religieuses de 1892 en Ouganda en témoignent assez.

Jusqu'à l'arrivée des Pères de Mill Hill en 1894, les missions catholiques dans les territoires sous contrôle britannique furent étrangères et, aujourd'hui encore, ces Pères de Mill Hill sont en majorité des ressortissants de pays autres que la Grande-Bretagne. L'histoire a montré que ce n'est pas toujours une mauvaise chose : des remplacements purent ainsi être effectués par des missionnaires italiens ou allemands qui avaient dû quitter leurs postes pendant la dernière guerre ; et c'est aussi diminuer le risque d'identifier l'Eglise avec le gouvernement colonial. C'est un fait cependant que les Pères de Vérone, du Saint-Esprit, de la Consolata, ou les Palottins, les Bénédictins et les Capucins se trouvèrent en général moins à l'aise — même s'ils entretenaient des liens aussi amicaux avec les fonctionnaires britanniques — que ne l'étaient les membres de la Church Missionary Society, de la London Missionary Society, de la Universities Mission to Central Africa ou de la Africa Inland Mission.



Livingstone.
Les protestants étaient là les premiers.

Mais cette situation fut bien affrontée et dans la plupart des cas tout à fait surmontée. On peut, pour une large part, en rendre hommage aux autorités civiles qui durent supporter les rivalités constantes des diverses dénominations, rivalités qui restent scandaleuses et tragiques, bien qu'elles soient moins virulentes aujourd'hui. Il n'en résulta pas seulement un gaspillage des énergies missionnaires, notamment au plan scolaire, mais aussi un désarroi chez les indigènes à qui la charité était enseignée par des hommes en qui ils ont dû voir des fratricides intolérants. Ce que Lyautey disait de la politique européenne vers 1920, à savoir : qu'une nouvelle guerre sonnerait le glas du prestige européen en Afrique, était vrai d'une autre façon pour les efforts chrétiens.

Une regrettable réalité : les « sphères d'influence »

L'une des conséquences les plus malheureuses de cette incapacité de coexister, de vivre et de laisser vivre, fut l'idée de « sphères d'influence » missionnaires. C'est peut-être dans l'ouvrage de Perham, *Lugard* (vol. I, p. 442 et suivantes) qu'on en trouve la meilleure explication. L'auteur souligne que le recours au partage territorial de partis inconciliables fut une réalité courante dans les années 1940. Chaque fois que c'était possible, le gouvernement et les missionnaires l'évitaient ; mais les premières expériences montrèrent qu'aucun autre système n'offrait d'espoir de concorde durable. On trouve plusieurs exemples de sphères d'influence en Afrique orientale, dans des régions où soit le catholicisme, soit le protestantisme est regardé comme un intrus. En Ouganda, les Pères Blancs français et leurs néophytes s'étaient fortement concentrés à Buddu où on leur accorda plus tard des droits territoriaux, mais ne furent pas autorisés, pendant un certain temps, à exercer ailleurs leur activité et furent écartés, à leur indignation, des Iles Sese.

L'affiliation religieuse fut, ainsi, très tôt associée à une allégeance politique. Situation qui serait ridicule si elle n'était pas si triste et qui persiste encore largement aujourd'hui, en particulier dans les régions orientales de l'Ouganda. Elle n'est pas plus satisfaisante maintenant qu'elle ne l'était en 1893, date à laquelle Mgr Hirth assura Portal que jamais le Vatican ne sanctionnerait un arrangement de cet ordre et où l'évêque Tucker déclara que, puisque la Church Missionary Society était arrivée la première, elle n'accepterait aucune limitation géographique à son activité... hors celle que lui imposait son manque de personnel. Le Tanganyika également offre deux ou trois exemples notables de sphères d'influence. Dans la province du Sud, où les Missionnaires écossais étaient fermement établis déjà au siècle dernier, des accords furent passés avec la Universities Mission pour éviter les heurts. Au Nord aussi où il y eut très tôt une pénétration de la African Inland Mission, sous patronage américain, les Luthériens détiennent encore aujourd'hui un monopole incontesté dans la région de Meru. Ils étaient presque aussi liés aux autorités allemandes que les Anglicans aux autorités britanniques.

L'axiome *cujus regio ejus religio* est peut-être un axiome traditionnel pour les protestants ; il n'en est pas un pour les catholiques. Il n'offre, lui non plus, aucune promesse raisonnable de paix religieuse durable. L'avenir disposera non seulement des distinctions tribales, mais aussi des distinctions tribalo-religieuses.

C'est peut-être justement en raison de leur incapacité de s'assurer aisément les faveurs des autorités coloniales que les missionnaires catholiques suivirent dès le début une politique de contacts et d'accords avec les chefs indigènes. Que ce fût pour obtenir la liberté de construire, de cultiver ou de catéchiser, c'était une nécessité. Aussi l'Eglise a-t-elle aujourd'hui presque partout une tradition de coopération avec eux, situation très favorable, même à l'heure où les nouveaux dirigeants — les politiciens — ont peu de temps à consacrer aux autorités traditionnelles ou montrent peu de patience à leur égard. Il est évident que les chefs locaux eux-mêmes avaient besoin, surtout aux premiers temps de la colonisation, de coopérer avec les agents des puissances mandataires. Actuellement, la validité des arrangemenst légaux conclus dans de telles conditions de contrainte morale peut être mise en question, mais au moins l'Eglise peut demander que les règles du protocole soient observées.

Face à l'évolution accélérée

La présence de l'Eglise dans l'Afrique d'aujourd'hui est marquée par l'ampleur de son champ d'action. Les distances sont grandes. Les populations sont dispersées. Elle sont aussi dans des situations et à des stades d'évolution très divers. Les besoins sont donc différents, non seulement de pays à pays, mais de diocèse à diocèse, et même à l'intérieur de chaque diocèse. C'est comme si en Europe, la même génération avait dû faire face en même temps à l'écroulement de la féodalité,



Les martyrs de l'Ouganda (1892)
Les particularismes politiques dégénèrent souvent en sectarismes.

OUGANDA

● **Histoire.** — Puissant royaume noir pénétré d'abord par les marchands arabes (1850), puis par des explorateurs européens (1862) et devenu protectorat britannique (1890). A la suite d'un conflit violent entre protestants et catholiques (1892), le gouvernement britannique a substitué son action directe sur le pays à la Compagnie de l'Afrique Orientale, ce qui détermina en 1897 une révolte des indigènes. L'ordre une fois rétabli, le pays fut organisé par les Anglais qui y adjoignirent les territoires de l'Ounyoro et de l'Ousoga.



Le roi du Buganda.
Une province riche et évoluée.

Elections générales le 24 mars 1961. La future Constitution sera sûrement définie prochainement et il est à prévoir que le pays sera alors à la veille de son indépendance. Fait important : le Buganda boycotte ces élections ; son Parlement s'est déjà déclaré indépendant du Protectorat.

● **Population.** — 6.500.000 habitants (en grande majorité des Bantous de race ouganda). Asiatiques : 50.000 ; Européens : 8.000 Capitale : Entebbe (8.000 habitants).

Catholiques : 1.700.000 ; protestants : environ 900.000 ; musulmans : 200.000.

● **Economie.** — Le pays est surtout couvert de steppes ; les cultures importantes sont le coton, le café, le caoutchouc.

● **Situation de l'Eglise.** — L'action de l'Eglise a commencé il y a soixante-quinze ans et a été marquée par le martyre de Charles Lwanga et de ses compagnons, dont le souvenir est resté très vivant. Egalement restée très vive l'hostilité entre protestants et catholiques qui se traduit au plan politique ; les protestants ont le gros avantage de contrôler presque totalement l'administration locale.

La hiérarchie a été établie en 1953. Le pays compte 6 diocèses dont l'un a à sa tête un évêque noir, Mgr Kiwanuka, le premier Africain des temps modernes à avoir été élevé à l'épiscopat (1939). D'abord évêque de Masaka, Mgr Kiwanuka a été nommé archevêque de Rubaga en janvier 1961. Sur environ 60 prêtres un tiers est autochtone.

Les missions catholiques ont grandement développé leurs écoles, qui enseignent plus de 400.000 enfants au niveau élémentaire et environ 13.000 au niveau secondaire. L'Action catholique (J.O.C. J.E.C., Légion de Marie) est en retard sur l'enseignement et sur la presse.

Les grands problèmes qui se posent à l'Eglise dans l'immédiat sont l'avenir de ses écoles et l'évolution des partis politiques. La menace la plus fortement redoutée dans les milieux catholiques est la nationalisation des établissements scolaires, menace qui semble d'autant plus réelle que les catholiques sont faiblement armés pour y résister et que les protestants — qui en ont moins — ne sont guère hostiles à leur contrôle par l'Etat. D'autre part, le manque de cadres catholiques se ressent au plan politique. Deux grands partis, le Parti démocratique et le Congrès du Peuple se partagent les forces. Un troisième, tout récent, qui paraît profiter de l'appui des rois locaux, ne semble pas de nature à modifier ce contexte. Le Parti démocratique a été lancé par les catholiques sous l'œil bienveillant de la hiérarchie et avec l'aide à peine déguisée des missionnaires, ce qui le rend assez inacceptable aux non-catholiques. Il fait cependant de grands efforts pour se déconfessionnaliser en pratique, donnant des postes de direction à ses membres non-catholiques. Enfin ce parti est surtout lié au Buganda, la province la plus étendue et la plus évoluée.

Quant au Congrès du Peuple, beaucoup le considèrent comme téléguidé par les communistes. Sans aller si loin, on peut observer qu'il inspire des inquiétudes. Il est favorable à la nationalisation des écoles et ce sont certains protestants des plus fanatiques qui constituent son exécutif.

Enfin, la formation chrétienne des masses baptisées est loin d'être suffisante et au plan familial par exemple la coutume de la dot conserve encore autant, sinon davantage, d'importance que le sacrement.

au développement des Universités, à l'extension des transports et de l'industrie et à l'éducation des masses : ces phénomènes qui, en Europe, se sont échelonnés sur plusieurs siècles se sont développés en Afrique en l'espace de cinquante ans. Aujourd'hui, un court voyage mène d'une ville moderne à des postes missionnaires de caractère primitif où la vie est encore à peine différente de celle des premiers pionniers. Au besoin de trouver le personnel nécessaire pour les écoles secondaires et les institutions sociales s'ajoute celui d'assurer l'instruction de base aux populations rurales. Et il faut en même temps envisager le besoin éventuel de grandes écoles centrales et d'hôpitaux...

L'évangélisation à ses débuts suit nécessairement un certain schéma : d'abord le contact, déjà mentionné, avec les autorités ; puis la construction des églises et des centres de catéchèse ; ensuite l'éducation et finalement la formation professionnelle et les associations. On ne peut pas commodément brûler les étapes et cependant, en Afrique, l'Eglise s'y voit contrainte ; et non seulement elle : partout les gouvernements sont forcés par les événements de couper court à leur programme de développement en formant des dirigeants et en établissant des sociétés autonomes et viables.

L'Eglise n'est pas en retard sur ce point ; on le constate bien dans la rapidité avec laquelle elle a établi la hiérarchie et nommé des évêques autochtones. L'Ouganda a eu, dès 1939, au nombre de ses six ordinaires, un évêque noir, Mgr Kiwanuka ; au Kenya, un des huit évêques est africain ; au Tanganyika il y en a six sur vingt, au nombre desquels le cardinal Rugambwa et un archevêque. Les autres territoires n'ont pas encore atteint ce stade avancé qui est certainement unique dans l'histoire missionnaire si l'on excepte l'Eglise primitive. Et dans les dix années à venir, il sera probablement demandé davantage encore du clergé autochtone.

Le clergé autochtone est le mieux placé pour fonder sur les bases de l'ancienne la civilisation nouvelle

Les progrès déjà réalisés sont énormes, surtout si on les compare avec les résultats de quatre siècles de mission en Asie, où les catholiques aujourd'hui sont moins nombreux qu'en Afrique. En Asie, l'Eglise a pu apparaître plus étroitement liée à une puissance conquérante, fortement articulée et complexe mais concentrée dans les villes, s'occupant surtout d'immigrants, se consacrant à l'éducation supérieure, etc., tandis qu'en dehors des villes, d'énormes masses vivaient pauvrement, sans contacts avec l'Eglise, sinon occasionnels. En outre, l'Asie possédait une culture très développée. En Afri-

ue, au contraire, les pionniers pénétrèrent dans des régions inexplorées rès peu peuplées. C'était la pauvreté, asservissement et la vie primitive. Il 'y avait pas de longue tradition philosophique ou littéraire. Ce vide même pouvait, évidemment, aider puissamment ceux qui venaient y enseiner, mais il n'était pas sans inconvénients. Aucune tradition facilement iscernable ne permettait aux étraners de comprendre la mentalité et les nœurs de la population. Parmi les hoses qui ont été rejetées comme aïennes et mauvaises, beaucoup 'étaient pas si mauvaises qu'il semlait, ou étaient au moins adaptables. l est plus facile aujourd'hui de voir e qui est valable dans les systèmes fricains de pensée et de vie courante.

Ce même vide qui mettait les pioniers dans l'embarras portait l'indigène accepter n'importe quel savoir n'importe où et sans beaucoup de discriination. On a bien souvent observé ue l'impact occidental sur l'Afrique contribué à introduire le matériasme là où il n'existait pas auparaant. Les catholiques ne se prennent rdinairement pas pour des matériastes, mais ils le sont dans la mesure ù leur vie est en grande partie gouernée par des ambitions et des intéêts matériels, réglée par des forces natérielles. L'Africain, généralement arlant, a un sens naturel du préteraturel ainsi qu'une tendance au suraturel. Dieu est toujours avec lui ans les forces de la nature et dans le éroulement des événements. Il n'a as besoin qu'on lui enseigne l'immoralité et la vie future. Il n'est pas aturellement matérialiste : s'il devait e devenir, l'Eglise aurait perdu une ataille.

La culture occidentale a contribué à aire éclater le mode de vie africain ; es liens tribaux et familiaux se sont elâchés ; la morale traditionnelle paaît moins solide, face à un peuple tranger techniquement supérieur qui e l'accepte pas et qui souvent n'en a as qui lui soit propre ; on dit à Africain que son économie de substance, qui semblait lui suffire, n'est as suffisante ; il doit travailler plus ur pour arriver ; il doit lutter pour élever au-dessus de ce qu'il aurait endance à considérer comme la place ue Dieu lui a donnée dans la vie dans la société.

Le christianisme ne doit pas seuleent édifier une société nouvelle, mais n poser les fondements. On voit comunément ici dans le clergé autochone un atout puissant car il comprend on peuple beaucoup mieux qu'un tranger ne peut le faire. Mais pour ormer ce clergé autochtone, l'Eglise dû pendant les premières années sorr ses membres de leur famille, de leur llage, de leur tribu, les éloigner des ontes de leurs grand-mères et des itiations de leurs aînés. Il a fallu u'elle les enracine dans les modes de ensée occidentaux, qu'elle les adapte



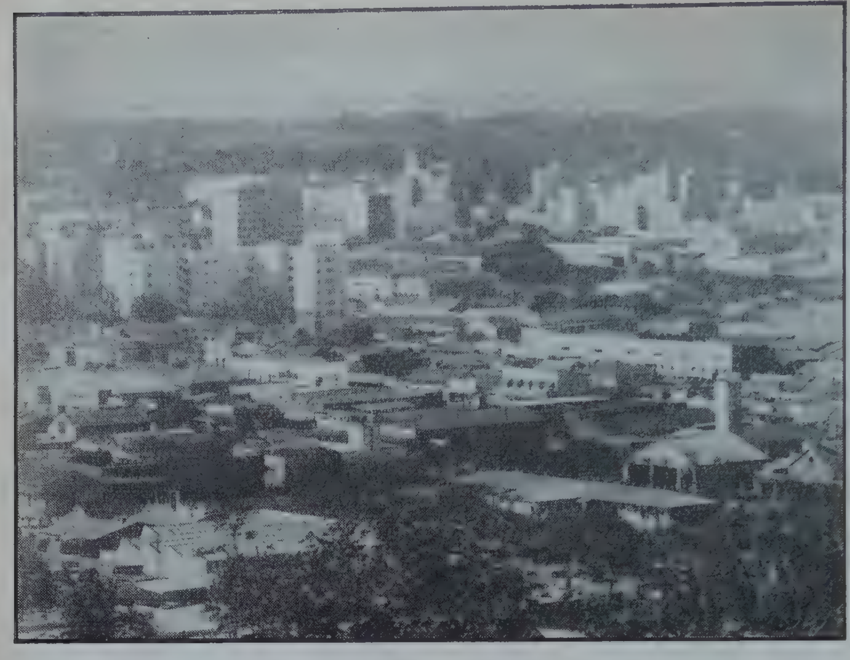
L'Afrique orientale et centrale britannique
Un ensemble presque aussi vaste que les Etats-Unis.

complètement aux normes de l'abstraction occidentale. Il est admis que la doctrine chrétienne est la même pour tous, mais accent et interprétation diffèrent d'une race à l'autre. Actuellement le clergé africain tire la sienne principalement de non-africains. Un certain contact, une certaine sympathie même, avec son peuple sont perdus. C'est cependant de lui que dépend l'avenir et il constitue une force impressionnante non seulement par le nombre de ses membres, mais par leur qualité.

L'Islam conquerra-t-il les nouvelles sociétés urbaines ?

Le catholicisme n'est pas la seule réalité religieuse qui se soit offerte **aux peuples de l'Afrique orientale** et centrale britannique. Musulmans et protestants ont aussi sollicité leur attention et recueilli de nombreuses adhésions.

Les résultats obtenus par l'Islam peuvent s'expliquer en partie par le fait qu'il se dit « africain ». Il n'est en tout cas nullement autochtone ni naturel en Afrique orientale. On dit aussi que son peu d'exigences morales, et notamment sa reconnaissance de la polygamie, le rendent facilement acceptable et praticable en Afrique. Cette façon de voir est répandue, mais elle n'est pas convaincante. Il n'existe qu'un ou deux exemples isolés de tribus entières ayant embrassé l'Islam. La conversion à l'Islam est, généralement parlant, un mouvement qui fait éclater le clan et la tribu et qui, à cet égard, est impopulaire. L'Islam prétend à une soumission hors des cadres existants, mais il assure en revanche une force de cohésion aux sociétés amorphes du nouveau monde urbain. Il est en fait un système social capable de prendre la succession de la société africaine détribalisée. Une de ses faiblesses fondamentales aujourd'hui est qu'il est traditionnellement peu enclin et préparé aux modes de vie technique



Salisbury, capitale de la Fédération
L'Islam assure une force de cohésion au nouveau monde urbain.

et professionnelle à laquelle aspirent aujourd'hui les Africains : il a toujours progressé par le commerce ou la conquête. Les chrétiens ont des avantages sur lui à cet égard, mais ils courent encore le risque de perdre les nouvelles sociétés urbaines.

L'« enthousiasme » protestant rejoint l'âme africaine

Les autres confessions chrétiennes ont en général commencé plus vite leur tâche que l'Eglise catholique, mais leur avance ne dura pas si longtemps, sauf dans la mesure où elles étaient considérées comme de tradition britannique alors que le catholicisme passait pour « étranger ». En Ouganda, par exemple, il y avait en 1894 cent quarante-neuf prêtres, quatorze frères et trente-trois religieuses catholiques, alors que la Church Missionary Society avait seulement trente-sept ecclésiastiques, trente-deux femmes mariées, sept laïcs et trente-trois femmes seules. Avec les années, l'Eglise catholique n'a pas seulement dans ces territoires conservé une force double de celle des protestants, mais a continué à accroître son avantage.

Sans parler de leur sincérité, de leur zèle et de leur bonté évidente en général, les missionnaires protestants avaient l'avantage d'être liés au gouvernement. La *Vie de Lugard*, déjà mentionnée, souligne la difficulté qu'il eut (et que d'autres eurent certainement aussi) à rester « impartial ». Mais un avantage peut-être plus important encore fut ce que Mgr Knox a appelé « l'enthousiasme ». C'était là certainement quelque chose de congénital à l'Africain et on l'a vu s'épanouir dans de nombreuses sectes de goût douteux mais incontestablement africain. Le côté émotionnel de l'évangélisme et du « revivalisme » a joué un rôle important dans les conversions au protestantisme.

La forme d'organisation et le fait que leur clergé était marié, ont contribué à concentrer fortement et efficacement en certains points les dénominations protestantes. Une mission protestante est souvent devenue une communauté centrée sur la vie de famille du pasteur. Le prêtre catholique pouvait vivre et vivait en général en communauté ; de même les frères et les religieuses. Mais leur situation était différente. Ils faisaient régulièrement des voyages longs et solitaires. Le danger pouvait bien être la dispersion dans des postes établis. Ce danger a pu être évité dans la majorité des cas, principalement grâce aux efforts entrepris dès le début pour former et placer des catéchistes ; là où ils s'établirent et travaillèrent il fut toujours possible plus tard de créer un centre permanent. De nos jours, l'Africain qui doit travailler, pour lui-même ou comme salarié, n'a pas assez de liberté pour pouvoir passer de longues périodes de formation chrétienne à une mission centrale. La petite unité locale est le point de ralliement le plus pratique.

L'influence du christianisme dépend : de la formation de catholiques compétents...

La formation des catholiques pose d'autres problèmes, quand il s'agit de les armer pour la vie d'aujourd'hui, et particulièrement pour la vie publique d'aujourd'hui. Quelle place y occupent-ils ?

En Ouganda, la situation est assez spéciale du fait des particularismes politiques des catholiques et des protestants qui dégénère souvent en sectarismes de part et d'autre, vu les mauvais souvenirs de 1892.

Le Tanganyika a connu un changement important depuis les années 1910, époque où les marchands et les dirigeants de l'administration locale étaient surtout des musulmans venus de la Côte. C'est là seulement que les autorités allemandes trouvèrent des hommes ayant une instruction élémentaire suffisante pour lire, écrire et tenir des comptes. Après la première guerre mondiale, l'afflux des Asiatiques (lié au développement des chemins de fer) assura une nouvelle source d'employés de bureau et de personnel administratif. Mais aujourd'hui les Africains ont pris la relève, leur éducation s'étant développée et améliorée ; aux postes officiels les catholiques sont assurés d'être représentés en proportion de leur influence ; quant aux Musulmans, qui ont en général négligé les écoles, ils ont peu d'espoir de rétablir l'équilibre.

L'Eglise catholique pourrait s'attendre que les trois ou quatre ans d'instruction qu'elle maintient pour les candidats au baptême dans toute l'Afrique orientale lui procurera un ensemble plus cohérent de catholiques mieux informés et avec des convictions plus fermes que les adeptes des autres confessions. Malheureusement, il semble urgent de réviser le programme de l'instruction religieuse en bien des endroits. Rares sont les néophytes qui connaissent les grandes encycliques et qui sont à même d'en appliquer les préceptes à la vie quotidienne. D'autre part, quatre ans d'attente avant de recevoir le baptême ne signifient pas toujours quatre ans d'éducation chrétienne ; la situation est meilleure là où l'Action catholique entretient des contacts continus avec les candidats et supervise leur instruction. Ce dont l'Eglise a besoin c'est de chrétiens solides devant les situations troublées surtout au moment où tant de changements et de bouleversements sont dans l'air.

...de la « naturalisation » de l'Eglise...

Le catholicisme a pris racine en Afrique orientale ; mais est-il encore un produit exotique sur sol africain, est-il encore « étranger » ? Il l'est, naturellement, resté jusqu'à un certain point. Enseignée par des missionnaires venus d'outre-mer et de nationalités différentes, dépendant pour son entretien du soutien du vieux monde, insistant dans ses écoles et ses hôpitaux sur des idées et des méthodes qui ne sont pas traditionnelles en Afrique, l'Eglise, comme le gouvernement, est étrangère. Mais le glas a sonné pour le colonia-

isme ; il faut que l'Eglise se naturalise e plus rapidement possible. L'époque des évêques étrangers est presque révolue ; progressivement le clergé autochtone devient suffisant en nombre ; des instituteurs et des infirmières sont formés sans cesse. Avec l'établissement de la hiérarchie, l'idée d'« implanter » quelque chose venant de l'extérieur perd de sa force. On considère maintenant les Congrégations missionnaires comme des auxiliaires du clergé diocésain autochtone et on leur apprend à le devenir. C'est ce dernier, en effet, qui constitue la force de travail naturelle : il est chez lui. Les missionnaires sont au mieux une force transitoire, bien qu'encore importante ; il est inévitable cependant que durant un certain temps encore ils jouent un rôle dirigeant, bien qu'il soit d'importance vitale que les Africains participent à la direction, même incomplètement et avec des hésitations : les Congrégations doivent apprendre à transférer la responsabilité, et le clergé diocésain à la prendre en charge avec l'évêque. Le temps est passé où les Congrégations s'appropriaient des unités territoriales comme leur seul domaine. Tous doivent, comme en Europe et ailleurs, travailler unis vers un seul but, sous la direction du Pape. Il n'est plus possible aujourd'hui pour les Congrégations de financer les diverses entreprises ecclésiastiques. C'est là la responsabilité de toute l'Eglise.

Ce serait certainement, comme nous l'avons dit plus haut, un avantage d'avoir un clergé africain à l'œuvre ici et là dans chaque diocèse ; jusqu'ici on a considéré cette perspective comme impraticable et on a mis les prêtres africains au travail dans leur propre région d'origine. Un nombre toujours plus important d'entre eux désireraient aller ailleurs s'ils pouvaient y être plus utiles, mais la hiérarchie ne s'est pas encore engagée dans un tel programme. Les récents événements survenus dans d'autres parties de l'Afrique sembleraient indiquer que les nouvelles nations ne sont viables que si les sociétés tribales sont fondues dans une unité plus grande au sein de laquelle elles s'aident l'une l'autre ; sur ce point aussi l'Eglise peut entreprendre de montrer le chemin.

...de la réflexion et du dépouillement...

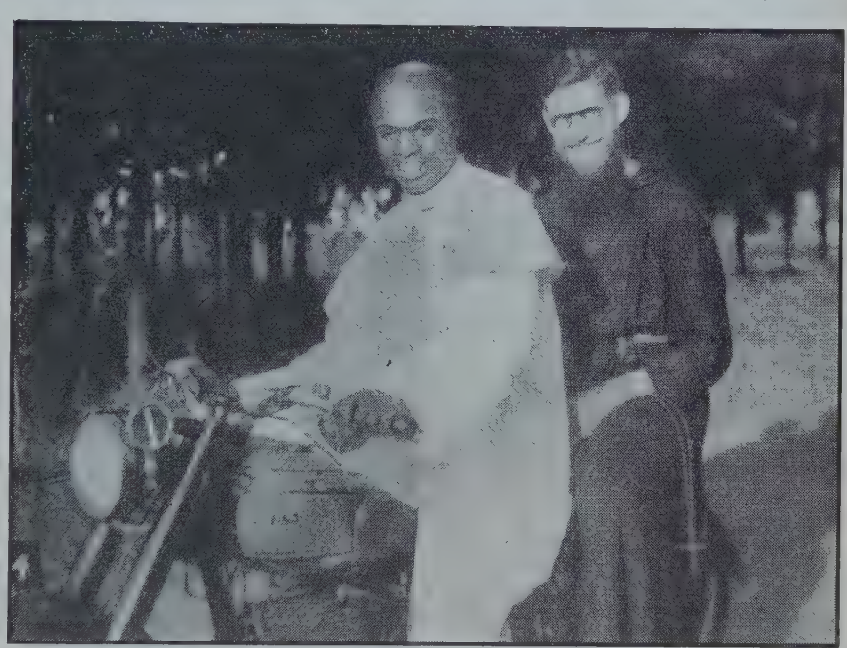
On dit parfois que les meilleurs mouvements viennent de l'intérieur, que ce serait aux Africains d'ouvrir la voie. Cela est vrai en théorie ; en pratique, cela veut dire qu'il faut d'abord aider les Africains à comprendre et à apprécier ce qu'il y a de mieux dans leurs propres traditions et à choisir, dans celles de l'Europe, ce qu'il y a de plus utile et de plus adaptable. Ils ne peuvent être éduqués qu'en fonction de leur tradition. Malheureusement (on a vu chez les Mau-Mau et ailleurs), maintenant que les traditions sont renversées, on peut voir un peuple peu scrupuleux présenter de travers sa propre culture aux Africains : à celà l'Eglise peut et doit s'opposer. Mais le vieux monde doit lui aussi reconsidérer ce qu'il juge comme acquis et qui n'est pas nécessairement pour autant valable ni acceptable.

Il est toujours plus important qu'apparaisse clairement à tous que la tâche de l'Eglise est une tâche spirituelle, que le but qu'elle vise est spirituel. Ses moyens doivent être spirituels : la grâce et les sacrements, la doctrine et l'exemple. N'employer que des moyens temporels pour convertir serait tout à fait déplacé. Dès lors que l'Africain voit l'Eglise non seulement comme une autorité ou un corps mystique, mais comme une puissante organisation appuyée plus ou moins sur l'arsenal de la culture technique, son jugement et son choix sont faussés. L'influence auprès de César peut avoir sa valeur, elle ne peut pas être la note dominante. Le monde occidental a appris dans une certaine mesure à mettre Mammon au service de Dieu ; l'Africain, lui, n'a pas de relations de longue date avec les deux en même temps.

...de la coopération avec tous

La division des chrétiens, les querelles entre dénominations chrétiennes jettent la confusion dans l'esprit des Africains. Les rivalités provoquent des gaspillages : ils peuvent être compensés par une émulation stimulante. Mais elles entraînent aussi l'isolement.

Si les missions veulent sortir de cet isolement et faire lever toute la masse, elles doivent retrouver l'unité et mettre en œuvre la solidarité. Les nouvelles nations ont besoin de la collaboration de tous les groupes en toutes choses. Le pluralisme est un fait : groupes ethniques séparés, multiplicité des dénominations religieuses, variété des organisations politique, etc. L'Eglise universelle peut ici jouer un rôle privilégié, car elle a le grand avantage de posséder un prestige mondial que l'Africain peut apprécier, une longue expérience à laquelle il peut soumettre son jugement, une variété d'éléments constitutifs à la fois dans son personnel et dans ses ressources qui fait son admiration. Son unité interne peut servir à unifier au dehors.



Mgr Rugambwa, aujourd'hui cardinal.
Les missionnaires sont, au mieux, une force transitoire, bien qu'encore importante.

Les jeunes nations exigent des services de qualité

Pour diverses raisons, déjà signalées, les relations furent difficiles entre les fonctionnaires des gouvernements coloniaux et le clergé. Leurs programmes respectifs ne se sont pas toujours harmonisés ou n'ont pas toujours paru complémentaires. Dans l'ensemble toutefois, comme le montre le système d'éducation et les progrès de l'œuvre de l'Eglise, une bonne coopération s'effectua. La méfiance toujours entretenue à l'égard d'un personnel ne possédant pas de diplômes britanniques entraîna, certes, des malentendus, mais elle contribua à imposer l'idéal d'un niveau élevé d'instruction. Maintenant, au fur et à mesure que davantage d'Africains prennent la relève au gouvernement, deux réalités commencent à dominer : l'augmentation du contrôle de l'Etat et l'exigence de la plus haute qualité possible. L'Eglise n'est pas prise

ici au dépourvu : elle peut y faire face. **Mais elle doit toujours en tenir compte.** Comme avec les régimes anciens, si les deux pouvoirs se reconnaissent mutuellement pleins droits et pleine valeur, les perspectives seront très prometteuses. A l'épreuve des faits, l'Africain **jugera et fera son choix ; en quelque domaine** que ce soit, des entreprises médiocres peuvent se maintenir un moment, mais elles échoueront finalement. Des centres médicaux entretenus par l'Eglise en Afrique Orientale, bon nombre reçoivent des subsides gouvernementaux. Bien que, naturellement, beaucoup de fondations soient rudimentaires au départ et atteignent rarement le haut niveau d'équipement qui est à la portée des institutions totalement financées par le gouvernement, les difficultés des premiers temps sont en train d'être surmontées.

Au cours des dernières années, la reconstruction s'est faite sur une échelle imposante. La qualité des soins donnés, le dévouement des médecins et du personnel hospitalier qui souvent gagne juste de quoi vivre et n'est pas en nombre suffisant pour jouir d'un horaire de travail normal, sont communément reconnus.

Les nouveaux gouvernements n'insistent pas seulement sur la qualité. Comme l'a dit un leader distingué d'Afrique Orientale, les jeunes nations doivent aller de l'avant en marchant sur deux jambes : le nombre et la qualité, la masse et l'élite. La rapide expansion à laquelle on peut s'attendre, qu'on peut prévoir et préparer, peut entraîner un abaissement de la qualité ici et là : cela est inévitable et nécessaire. L'Eglise aura des occasions de remplir les postes vacants en tout domaine et à tous les niveaux, et si elle ne le fait pas, ce sont d'autres qui le feront.

Il est vrai, comme le soulignait le Rapport de 1952 sur l'Education africaine, qu'on peut avoir bien des inquiétudes sur le contenu du programme des écoles africaines. On a jadis admis pratiquement qu'elles devaient tendre aux niveaux européens. Le danger était alors, et est encore, qu'« une éducation trop académique rende les élèves étrangers aux réalités de la vie africaine ». Un faible pourcentage seulement des enfants africains va à l'école, sauf en Ouganda et en quelques régions de la Rhodésie et du Nyassaland, et c'est un pourcentage plus faible encore qui fréquente l'enseignement secondaire. C'est maintenant seulement que, dans toute l'Afrique orientale, les vieilles écoles sont à même d'élever le niveau de leurs cours des dernières années et de viser au programme européen normal de six ans. C'est dû en partie au manque d'enseignants qualifiés, mais aussi au besoin insatiable en personnel d'une bureaucratie toujours en expansion.

C'est là une situation sérieuse qui a donné naissance dans tout l'Est africain (comme dans l'Ouest) à une élite de fonctionnaires et à un artisanat découragé. Elle a accentué encore la différence entre ces deux secteurs en faisant pleuvoir **sur les premiers toutes** sortes de faveurs pas toujours justifiées. Ces dernières années cependant, les centres de formation technique de niveau élevé se sont multipliés et, en ce domaine, l'Eglise n'est pas en retard. Il reste nécessaire de trouver davantage de personnel et d'équiper davantage de centres pour assurer une formation technique convenable et assortir l'école élémentaire de classes techniques. Les besoins de la vie moderne en Afrique, maintenant que le niveau de vie monte, assurent emploi et salaire raisonnable au professionnel qualifié, qu'il soit menuisier, mécanicien, électricien, etc. Mais se contenter **de deux ou trois ans d'apprentissage** des seules techniques fondamen-

TANGANYIKA

● **Histoire.** — Une soixantaine d'années après la conquête de Zanzibar par les Arabes, un Allemand conclut (1884) des traités avec les principaux chefs du pays. En 1888, l'Allemagne achète au sultan de Zanzibar la bande cotière où règne le commerce arabe, et l'année suivante tout le territoire est rattaché à l'Empire allemand. En 1920, le pays passe sous mandat britannique, mandat qui devient tutelle après la deuxième guerre mondiale. A partir de 1920 le gouverneur britannique est assisté d'un Conseil exécutif dont les membres deviennent ministres en 1957. Des élections de 1958 sort vainqueur le TANU (Union Nationale Africaine du Tanganyika) dont le chef est un catholique, M. Julius Nyerere. En août 1960, tous les élus sauf un sont membres de ce parti, et en septembre M. Nyerere forme le gouvernement (7 ministres africains, 4 européens, un asiatique).

Le pays a accédé à l'autonomie interne et espère obtenir son indépendance en 1961.

● **Population.** — 9.300.000 habitants en grande majorité de race bantoue) ; 120.000 asiatiques ; environ 27.000 européens. Capitale : Dar es Salam (130.000 habitants). Près des deux tiers du pays sont totalement inhabités (régions trop sèches). Les catholiques sont un peu plus d'un million et demi, les musulmans entre un million et demi et deux millions ; les protestants, plus de 500.000.

Pas de discrimination raciale notable, ni de dissensions entre les diverses ethnies.

● **Economie.** — Culture du sisal (premier producteur du monde), de la canne à sucre, du caoutchouc, du coton, du café. Les richesses du sous-sol (diamant surtout, charbon, fer, plomb, cuivre et or) sont encore peu exploitées.

● **Situation de l'Eglise.** — Un des pays d'Afrique où le christianisme est le plus solidement établi. L'évangélisation a été commencée en 1878 par les Pères Blancs. Le catholicisme a été en butte aux menées hostiles des sectes païennes à la fin du siècle dernier et au début du nôtre, mais la paix religieuse y règne maintenant.

La hiérarchie a été établie en 1953. Le pays compte aujourd'hui 20 diocèses dont 6 ont à leur tête un évêque noir (parmi ces derniers, le premier cardinal de race africaine, Mgr Rugambwa, créé au consistoire du 28 mars 1960). Environ mille prêtres dont presque un quart d'autochtones. Dans le diocèse du cardinal Rugambwa (Rubato), tout le clergé diocésain est africain. Le pays compte une très remarquable équipe de laïcs formés par un jésuite anglais, le R.P. Paul Crane. Le leader nationaliste Nyerere, aujourd'hui chef du gouvernement, est un catholique militant et ce sont également des catholiques qui se trouvent à



M. Nyerere et son fils André.
Une très remarquable équipe de laïcs.

la tête de la Fédération des syndicats. Il n'y a toutefois pas de syndicat catholique. Le parti du Congrès National Africain (A.N.C). soupçonné de tendances communistes, a récemment attaqué les missionnaires, qu'il accuse de chercher à rétablir le colonialisme.

Un des problèmes actuels est l'intégration scolaire qui unifierait les divers systèmes en vigueur dans les établissements africains. asiatiques et européens. Cette intégration est toutefois déjà réalisée dans plusieurs écoles catholiques. Certains membres du Conseil législatif voudraient nationaliser les écoles confessionnelles.

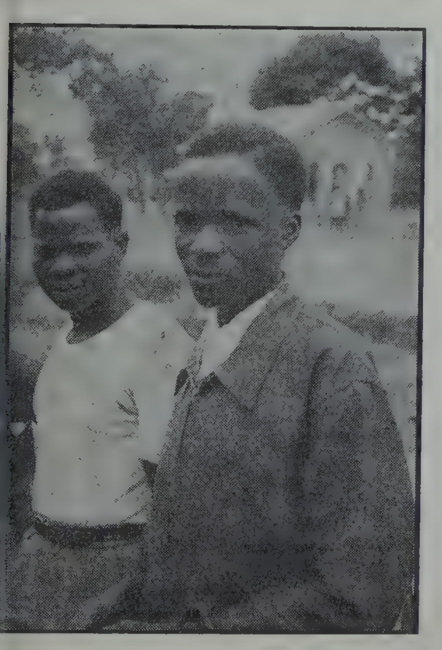
tales serait courir au désastre. Ici comme ailleurs, il faut éduquer pour la vie, pour les loisirs comme pour le travail, pour la vie sociale comme pour la vie individuelle. Pendant qu'ils apprennent leur métier, certains techniciens, sinon tous, ont besoin de recevoir une formation d'un autre type pour assumer plus tard leur rôle dans les relations du travail et assurer une saine atmosphère sociale. Les progrès politiques ont distancé l'éducation, et on aura observé comment les postes gouvernementaux sont souvent allés à des leaders ouvriers, des dirigeants syndicalistes à moitié formés ou à de simples agitateurs. Il faut aussi songer à l'éducation supérieure et aux bourses à prévoir à cet effet. On sait assez combien de bourses d'études accordent les pays de l'Est en vue de former des gens pour le désordre ; cela doit donner à toute l'Eglise la conscience de sa responsabilité. Le défi est maintenant lancé. Il est évident qu'une sélection sévère des candidats d'après leurs seules qualifications ne sert pas toujours un objectif utile lorsqu'il s'agit d'Africains. Mais la hiérarchie a assez d'hommes à sa disposition pour choisir les sujets qui le méritent le plus et qui sont les plus prometteurs en fonction des besoins à satisfaire. Il faut à tout prix des catholiques compétents dans l'élite en développement.



Un linotypiste dans une imprimerie.
Assurer la formation technique de professionnels qualifiés.

Besoins et ressources de l'apostolat des laïcs

Ces remarques amènent directement à évaluer sur quel support laïc compétent l'Eglise peut compter. Vu la population scolaire, on pourrait compter sur un nombre considérable d'hommes et de femmes bien formés venant grossir chaque année les rangs du laïcat catholique. On peut, et c'est une estimation modérée, évaluer à mille ou mille cinq cents le nombre des élèves qui sortent chaque année des écoles secondaires en Afrique Orientale, dont un tiers dans la Fédération. Ce chiffre ne comprend pas, évidemment, ceux qui n'ont pas terminé leurs études et dont la valeur reste proportionnelle à leur degré d'instruction. Les « abandons » en cours d'études parmi les catholiques ne sont pas plus nombreux, et en bien des cas même moins nombreux que dans les pays européens : environ 5 %.



Deux jeunes instituteurs catholiques.
Un nombre considérable d'hommes bien formés.

Le niveau de formation des enseignants eux-mêmes n'est pas encore très élevé. Le pourcentage de la population scolarisée étant faible, les élèves qui ont achevé leurs études comptent presque autant que les enseignants. Ils constituent l'élite, les dirigeants de demain.

L'apostolat des laïcs est quelque chose que l'Africain moyen comprend sans difficulté. Il est accoutumé depuis toujours à compter sur lui-même et sur ses qualités, et de ses traditions tribales il tire un sens aigu de la communauté. Bien sûr l'ambition et le souci d'améliorer sa position sont des dangers auxquels il doit faire face. Le nouvel état de la société rétrécit ses perspectives et son échelle des valeurs. Son idéal et son dévouement ont besoin d'être encouragés par la parole et par l'exemple.

L'Action catholique n'est pas tout, bien qu'elle soit une branche importante de l'apostolat des laïcs. L'action sociale est une nécessité. Nous avons déjà dit que l'éducation est en général trop académique. Très vite il faut donner à l'Africain la conscience de ses possibilités dans la société, de l'importance religieuse d'une vie humaine réussie. Il y a lieu en ce sens d'élargir aussi l'apostolat du prêtre d'une façon qui convaincra le fidèle de la *consecratio mundi*. Combien de rubriques de la liturgie — qu'il suffise de mentionner les Rogations — peuvent être de nature à y parvenir...

Au cours des prochaines années, les populations urbaines vont réclamer une attention toute particulière. Non seulement l'Islam est ici davantage chez lui mais c'est ici également que la minorité instruite va se concentrer pour son travail, pour ses loisirs, pour sa carrière. Il y a là une action tout indiquée pour des centres communautaires, des écoles du soir, des sociétés culturelles ou de formation pour adultes ainsi que pour des organisations de jeunesse. Place aussi pour le travail social, pour un apostolat de la presse de meilleure qualité que précédemment, pour un travail pastoral sur une base strictement spécialisée... si l'on veut atteindre les populations très mêlées qui viendront remplir les villes. Vu l'élévation du standard de vie pour les gens instruits, vu aussi les problèmes inhérents à la vie citadine, il y a place aussi pour ceux qui veulent donner en exemple la vie de famille catholique.

L'Eglise ne peut accepter d'entrer dans ce domaine de façon fragmentaire et avec des ressources purement locales. L'Europe et l'Amérique ont déjà établi des instituts de recherche et de formation sociale sur une grande échelle ; l'Afrique en a besoin, elle aussi, et au Tanganyika le centre de

formation et de développement social de Mwanza commence à travailler en liaison avec la Claver House de Londres, où les Africains peuvent recevoir une brève instruction et acquérir une expérience précieuse. Il est évident que si l'on veut que ces programmes portent leurs fruits, il faut qu'il y ait dans l'Eglise une vision claire et une réelle unité. Aucun diocèse n'a les ressources suffisantes à lui seul pour lancer un tel plan et aucun évêque pris isolément ne saurait être assez avisé pour le mener à bien. En entreprenant cette œuvre, non seulement l'Eglise en Afrique donnera un exemple de coopération et d'unité de vues, mais elle forgera des liens et aplanira les différences d'origine locale, honorant bien ainsi sa catholicité.

Nous avons déjà dit comment, dès les débuts, l'Eglise s'approcha des autorités *de facto*. Disons quelques mots de la situation actuelle, maintenant que le pouvoir passe aux mains de gouvernements nationaux. Dans tous les territoires on a vu se manifester la méfiance des autorités coloniales à l'égard de la sympathie — quand ce n'était pas le patronage — de la hiérarchie pour les mouvements d'indépendance. Il n'est pas toujours facile de rester partout libre de tout lien politique d'un côté comme de l'autre. Cette situation persiste aujourd'hui chaque fois que deux pouvoirs rivalisent et se disputent soit sur des problèmes, soit sur les méthodes pour les résoudre. Dans l'ensemble toutefois, il semble que l'attitude de l'Eglise est saine et qu'aucun leader africain ne saurait méconnaître les efforts réels et désintéressés qu'elle accomplit pour le progrès de son peuple. Certains peuvent cependant refuser de les voir : il y aura toujours une minorité incompréhensive et sans sympathie pour l'Eglise et, dans l'Afrique nouvelle, les exemples

RODHÉSIES ET NYASSALAND

● **Histoire.** — Une des plus anciennes civilisations de l'Afrique (VIIIe siècle av. J.-C. ?) a laissé des vestiges à Zimbabwe, en Rhodésie.

L'histoire de la colonisation commence en 1859 avec la découverte du lac Nyassa par Livingstone. Les premiers postes missionnaires protestants s'y installent tout de suite. 1888-90 : Sir Cecil Rhodes fonde la British South Africa C° (B.S.C.A.), achète les droits miniers de la Rhodésie du Sud et occupe le pays. 1891 : Protection britannique sur la Rhodésie du Nord à la demande des chefs noirs. 1895 : Tous les territoires administrés par la B. S. C. A. prennent le nom de Rhodésie. 1907 : L'Afrique centrale britannique est appelée Nyassaland. 1923 : La Rhodésie du Sud devient dominion de la Couronne. 1924 : La Rhodésie du Nord passe sous l'autorité de la Couronne. 1936 : Fondation du Syndicat des mineurs par les Blancs de Rhodésie du Nord : le Syndicat impose la discrimination raciale aux compagnies. 1945 : Constitution du Central African Council, composé des gouverneurs des trois pays : son secrétariat permanent est installé à Salisbury, capitale de Rhodésie du Sud. 1949 : Les Noirs fondent le Syndicat des mineurs africains de Rhodésie du Nord. 1953 et 1956: Grèves importantes des mineurs africains. 1956 : Abolition de la ségrégation raciale dans les endroits publics en Rhodésie du Nord. 1958 : Les élections fédérales sont boycottées par les Africains. 1959 : Emeutes au Nyassaland. Le Dr Hastings Banda, chef du Congrès national du Nyassaland, réclame l'autonomie, ainsi que le chef de ce même parti en Rhodésie du Nord, M. Nkumbula, pour ce pays.

Dans le régime de la Fédération, les trois pays ont gardé les statuts constitutionnels qui leur étaient propres. D'où la persistance de la discrimination raciale à des plans divers.

En décembre 1960, les leaders nationalistes africains ont quitté la conférence de Londres sur l'Afrique centrale. Ils considèrent la Fédération comme morte. La conférence sur l'avenir de ces territoires a été ajournée *sine die*.

● **Population.** — La Fédération compte environ 8 millions et demi d'habitants (Rhodésie du Nord : 2 millions et demi ; Rhodésie du Sud : entre 2 millions et demi et 3 millions ; Nyassaland : 3 millions environ). Les Blancs sont peu nombreux au Nyassaland (à peine 10.000), et environ 100.000 en Rhodésie du Sud et 200.000 en Rhodésie du Nord.



Le Dr Hastings Banda.
Pour l'autonomie.

Capitale de la Fédération et de la Rhodésie du Sud : Salisbury (170.000 habitants). Capitale de la Rhodésie du Nord : Lusaka (40.000 habitants). Capitale du Nyassaland : Zomba (2.000 habitants).

Catholiques : Rhodésie du Nord: 400.000 ; Rhodésie du Sud : 190.000 ; Nyassaland : 420.000.

Protestants : Rhodésie du Nord: 170.000 ; Rhodésie du Sud : 185.000 ; Nyassaland : 550.000.

Les musulmans sont très peu nombreux dans les Rhodésies mais environ 250.000 au Nyassaland.

● **Situation de l'Eglise.** — Un roi du Monomotapa avait été baptisé en 1561. En 1606 : Essais missionnaires jésuites dans ce royaume noir. A la fin du XIXe siècle, les Jésuites évangélisent le Zambèse, et les Pères Blancs le Nyassaland et la Rhodésie du Nord. Après en être partis en 1890, ils y reviennent deux ans plus tard et, en 1930, l'accès de territoires jusqu'alors interdits est ouvert aux missions catholiques. En 1935 a lieu une conférence épiscopale de Rhodésie du Nord et du Nyassaland, et en 1938 une de Rhodésie du Sud avec l'Union sud-africaine. La hiérarchie est finalement établie en Rhodésie du sud en 1955, puis en Rhodésie du Nord et au Nyassaland en 1959.

La Rhodésie du Nord compte huit diocèses, la Rhodésie du Sud cinq, et le Nyassaland cinq. Aucun n'a encore a sa tête un évêque autochtone. Pour l'ensemble de la Fédération, on compte quelque 700 prêtres (300 environ en Rhodésie du Nord, 200 en Rhodésie du Sud et 200 au Nyassaland), dont un dixième seulement sont africains.

Un des grands problèmes qui préoccupent l'Eglise est le statut futur de la Fédération. Les évêques ont à plusieurs reprises fait savoir que les esprits ne sont pas assez mûrs pour faire leur choix en toute connaissance de cause et ont protesté contre le contraste existant entre l'idéal d'association prôné par les autorités et la discrimination raciale toujours en vigueur au titre des lois statutaires des Rhodésies. Les Noirs du Nyassaland notamment voient la Fédération d'un mauvais œil, craignant qu'une de ses conséquences ne soit une politique d'oppression raciale semblable à celle qui règne en Rhodésie du Sud et en Union sud-africaine. La discrimination raciale est d'ailleurs, comme en Union sud-africaine, l'un des principaux soucis de l'épiscopat, qui a beaucoup de mal à apprendre aux Blancs à en abandonner la pratique.

ne manquent pas d'attaques et de représailles contre le clergé et les fidèles : la culture occidentale a apporté avec elle matérialisme et laïcisme. L'Eglise cependant est également chez elle dans les difficultés et dans la paix ; elle a de quoi répondre aux diverses situations et n'a besoin que de « collaborateurs » pour faire connaître ces réponses.

Quels « collaborateurs » ? Que nous le voulions ou non, les termes « missions » et « pionniers » ont acquis une signification déplorable. L'attitude prédominante fut longtemps de ne pas exiger pour la mission ce qu'il y avait de mieux comme dons et comme formation. Attitude en général paternaliste et condescendante. On pensait qu'il fallait garder le meilleur pour les chrétiens évolués du vieux monde. Muni d'une permission, on pouvait adresser des appels en faveur des « pauvres infidèles » et, après un plaidoyer éloquent, recueillir des contributions. Ce fut certes une aide magnifique, mais la situation de l'Eglise dans les nouvelles nations a trop changé pour qu'un tel système d'aide missionnaire puisse aujourd'hui suffire. Qu'il s'agisse des fonds à recueillir, du recrutement ou de l'apostolat des laïcs, les besoins d'aujourd'hui réclament une autre attitude.

Pour qui connaît bien les derniers paragraphes de la grande lettre de Benoît XV *Maximum illud*, il ne saurait y avoir le moindre doute sur le principe. En Afrique, le Seigneur est toujours « servi dans le besoin » ; l'Eglise est engagée dans une lutte qui doit amener l'Afrique au Christ, et seuls les moyens les meilleurs suffiront. Et même si tous les collaborateurs de qualité ne doivent trouver en Afrique (ce qui est peu probable) qu'un champ limité pour leurs talents, ils seront soutenus par la conscience que le meilleur qu'ils peuvent donner a plus de valeur pour l'avenir que la médiocrité. De ces collaborateurs de qualité, on en trouve dans presque chaque diocèse : instituteurs, médecins et infirmières, constructeurs, imprimeurs, secrétaires, militants d'action sociale ; ils viennent seuls ou en groupe, célibataires ou mariés, de diverses nations. Là où il y e a des centaines aujourd'hui il pourrait utilement y en avoir des milliers demain.

Les dangers et les chances : réflexions missionnaires

Quelles perspectives d'avenir s'ouvrent pour l'Eglise ?

Il se peut qu'un nationalisme extrême soit antichrétien. Nous ne pensons pas tellement à l'idéologie qu'au sentiment. Nous aussi nous avons été jusqu'à un certain point nationalistes à notre façon et davantage « européens ». C'est à cela que nous devons en partie ce caractère étranger qui s'attache encore à l'Eglise. Pour diverses raisons, nous ne sommes pas parvenus à convaincre l'Africain que nous sommes sincèrement unis avec lui dans notre humanité. Nous avons été fiers des différences, que nous interprétons évidemment en notre faveur, entre l'Africain et l'Européen.

Bien que nous en ayons déjà parlé, il faut souligner encore notre vision matérialiste, notre façon traditionnelle de servir en même temps Dieu et Mammon. Même aujourd'hui cette idée n'est pas encore tout à fait compréhensible à l'Africain... Elle porte de la confusion dans son esprit. Le remède que nous avons suggéré se trouve probablement dans le développement de notre catéchèse dans un sens qui permettrait d'embrasser davantage d'aspects humains de la vie pour et avec Dieu, et également dans un meilleur usage de la liturgie pour apporter la vie dans la religion et la religion dans la vie. Nous ne pouvons pas abandonner notre culture, mais nous pouvons apprendre à l'interpréter de façon à la rendre plus compréhensible... et nous pouvons nous montrer davantage prêts à en abandonner les aspects dont le simple chrétien africain nous montrerait qu'ils sont hypocrites.

Un troisième danger est que l'Eglise pourrait se trouver mêlée à la politique ou donner quelque semblant de vérité aux affirmations de ses adversaires selon lesquelles elle se trouve déjà mêlée à une « politique de puissance ». Certes, elle doit avoir des liens avec les politiciens, elle doit éclairer ceux dont les voix les maintiennent au pouvoir ou les en chassent. Mais chacun sait quand l'Eglise agit ou non avec prudence... et nous avons déjà signalé le danger qu'il y a à employer des moyens temporels pour des objectifs spirituels.

Il y a naturellement des influences internationales prêtes à se servir de ces possibilités pour travailler contre l'Eglise. Elles s'exerçaient déjà du temps de saint Paul, et l'Apôtre avait mis les fidèles en garde contre elles. Nous ne devons pas rechercher la faveur des puissances des ténèbres mais nous pouvons être prudents et circonspects et tâcher de conserver notre réputation d'impartialité. Tant que les accusations ne sont pas fondées, elles ne causent pas de tort durable, bien au contraire.

Il y a aussi le danger de manquer d'unité d'intention au plan social vu l'arrière-fond historique de la première période missionnaire où tout ce que faisait l'Eglise était fait pour l'amélioration des conditions sociales. Aujourd'hui que des organismes nouveaux et plus puissants, plus efficaces, soit privés, soit d'Etat, commencent à se mettre à l'œuvre, il n'est pas toujours facile pour l'évêque ou le pasteur d'abandonner de bonne grâce le contrôle qu'il exerçait jusqu'ici. Se considérer seulement comme au service de l'Africain au nom de Dieu et vice-versa est une bonne sauvegarde en l'occurence. Dans la plupart des domaines semi-spirituels, le rôle de l'Eglise est un rôle subsidiaire par rapport à celui d'autres organismes ; et nous devons apprendre à accepter ce rôle.

Autre danger encore : celui de perpétuer le vieil « esprit missionnaire ». Il est temps aujourd'hui de penser à *l'Eglise en Afrique* et de penser à nous-mêmes comme à des gens qui ont l'honneur d'y participer, d'être capables d'en partager les responsabilités, et d'éliminer toute trace de paternalisme.

Mais l'Eglise n'affronte pas seulement des dangers ; elle jouit aussi actuellement de possibilités, dont elle peut tirer profit. Tout d'abord l'éclatement de la société tribale entraîne avec lui l'éclatement du vieux paganisme qui en faisait partie. Nous avons dit que cet éclatement cause un vide à remplir par l'Eglise ; si elle ne le comble pas, d'autres le feront.

Le clergé africain est un atout extraordinaire, presque un miracle vu la brève histoire de l'Eglise dans cette partie du monde et le contexte dans lequel elle y est née. Ce serait de la folie de ne pas voir là un merveilleux gage d'avenir.

Ensuite il y a le laïcat africain, profondément sincère, dévoué, enthousiaste et qui possède un sens réel de l'initiative ainsi que de la responsabilité sociale. Sans parler de son sens de la solidarité raciale que nous pouvons trouver exaspérant à certains égards, mais qui sans aucun doute peut contribuer à établir un christianisme fort et vivant.

En principe l'Eglise n'est pas étrangère et elle devait être à même de tirer parti de cette situation pour amener l'Afrique à l'universalité, et apporter son esprit d'universalité à l'Afrique.

En principe aussi l'Eglise ne se mêle pas de politique : nous avons défini son rôle réel à cet égard. C'est à nous de sauvegarder son intégrité en ce domaine. De même, lorsqu'elle s'engage dans l'action sociale il vaut mieux qu'elle ne la considère pas comme un moyen pour atteindre un but, comme un filet pour y prendre des convertis. L'action sociale est une œuvre de miséricorde et donc nécessaire en elle-même.

Enfin, et c'est un point non négligeable, l'universalité de l'Eglise et son prestige international très grand et qui continue à grandir font vraiment impression sur l'Africain. Lui aussi sent qu'il y a sa part, surtout depuis que le Pape a créé un cardinal africain.

Si toutes ces données sont toujours présentes à l'esprit, si de jour en jour l'Eglise suit bien ses traditions, si les leçons de l'histoire sont comprises sérieusement, alors l'avenir ne peut pas faire de doute.

PIE XII ET LA PERSÉCUTION DES JUIFS

Le 10 avril s'ouvrira à Jérusalem (Israël) le procès d'Adolf Eichmann, responsable de la « solution finale de la question juive », c'est-à-dire de l'extermination de cinq à six millions de Juifs. Ce procès ne manquera pas de défrayer sombrement la chronique pendant des semaines.

Il a été dit qu'Eichmann avait pu échapper à la justice au lendemain de la guerre grâce à un passeport du Vatican. Le Vatican a démenti. Dans un article de la *Civiltà Cattolica* (4 mars 1961), le P. Leiber développe ce démenti. Cette affaire n'est pas sans importance, dans la mesure où, seize ans après la fin des hostilités, un malaise continue de planer à propos de l'attitude du Saint-Siège et de Pie XII devant la persécution des Juifs. Régulièrement, nous recevons des lettres de lecteurs qui disent l'embarras dans lequel ils se trouvent dans leurs conversations avec des Juifs. C'est pourquoi, à la suite du P. Leiber, il nous semble opportun de faire le point de la question. Nous nous référons principalement à la thèse de Paul Duclos : *Le Vatican et la seconde guerre mondiale* (Ed. A. Pedone, Paris, 1955) et à l'ouvrage d'Alberto Giovannetti : *Il Vaticano e la guerra, 1939-1945* (Libreria éditrice Vaticana, Cité du Vatican, 1960).

Comme, au cours de la guerre, certains auditeurs de *Radio-Vatican* reprochaient au pape de parler en termes trop voilés, Pie XII disait avec tristesse : « On me demande de parler. Y a-t-il moyen de le faire plus clairement ? J'ai repris tous les grands principes du droit, de la morale, de la justice. Il faut être sourd pour ne pas comprendre. »

Deux principes

Ainsi l'action pontificale en faveur des Juifs persécutés s'est développée en application de deux principes fondamentaux éventuellement rappelés mais le plus souvent considérés comme évidents et sous-entendus dans les textes :

- La condamnation de toute discrimination raciale, et en particulier de l'antisémitisme, contenue dans des textes célèbres de Pie XI, est constamment présente dans les nombreuses déclarations de Pie XII (Messages de Noël, Lettres aux épiscopats nationaux, documents diplomatiques) relatives aux droits fondamentaux des victimes de la guerre.
- La référence à une mission de charité (au sens le plus chrétien du terme) du Saint-Siège à l'égard de toutes les victimes de la guerre, déplacées ou décimées, *sans acception de personne,* selon le mot de saint Paul, sans distinction de nationalité, de race ou de religion ; les textes de référence sont innombrables, et l'on peut dire que ce thème se retrouve dans tous les textes émanés du Saint-Siège au cours de la guerre.

C'est en application de ces principes que s'exerça l'action du Saint-Siège en faveur des déportés et des réfugiés et, plus particulièrement, en faveur des Juifs persécutés. Des textes accompagnèrent cette action et la justifièrent, en rappelant le caractère illicite et antichrétien de toute discrimination.

Les nazis ne manquèrent pas de tirer profit de la proclamation en termes généraux et universels d'une charité qui ne voulait omettre personne : on les voit, ainsi que les gouvernements à leur solde, tenter de tronquer les textes, de les dissimuler, de s'en servir pour accréditer l'idée que le Vatican n'est pas opposé à la persécution raciale. Ainsi, en octobre 1943, l'ambassadeur allemand auprès du Saint-Siège, qui sait bien, lui, à quoi s'en tenir, évoque un communiqué officieux de l'*Osservatore Romano* sur la sollicitude paternelle du pape pour tous, « accrue ces derniers temps du fait des souffrances plus grandes de tant de malheureux », et il écrit : « Il y a d'autant moins d'objections à élever contre les termes de ce message que seul un nombre restreint de personnes y reconnaissent une allusion spéciale à la question juive. » L'ambassadeur omet de signaler à son gouvernement qu'à côté du bref communiqué, s'étale un article de fond au titre significatif : « Le massacre de Innocents » où il est dit : « Pour n'importe quel motif (...) on fait la guerre à la masse des gens sans défense (...) on leur applique n'importe quelle sanction, on les déporte ; on prend des otages. Les femmes, enfants, vieillards, malades, les familles entières sont... frappées sans pitié. » L'*Osservatore* du 3 décembre suivant attaquait encore vigoureusement une ordonnance qui visait tous les Juifs d'Italie.

La crainte du pire

Si le pape, et le Vatican avec lui, observèrent une discrétion officielle de plus en plus grande au fur et à mesure que les atrocités se multipliaient, ce fut par crainte des représailles contre les victimes et pour mieux les aider. Cette crainte est éclairée par le cas rapporté par le speaker de Radio-Vatican : « Le Vatican était alors (octobre 1939) pourvu de renseignements de première main sur les atrocités nazies en Pologne et il ne craignait pas d'en donner des extraits à la radio. Mais, bientôt, les évêques de Pologne nous avertirent que chacune de nos émissions était suivie de représailles terribles sur la population. »

Cependant, après l'écrasement de la Pologne, la fureur raciste se tourne contre les millions de Juifs de ce pays et de bien d'autres ensuite. C'est à ces persécutions de Polonais et surtout de Juifs que Pie XII fait allusion dans trois de ses allocutions : à Noël 1940, il exprime sa joie d'avoir pu secourir « un grand nombre de réfugiés, d'expatriés, d'émigrants, *spécialement parmi les non-aryens* ». A Noël 1942 et, en termes presque identiques, le 2 juin 1943, il prend à témoin l'humanité du sort inique « des centaines de milliers de personnes qui, sans aucune faute de leur part, *pour le seul fait de leur nationalité ou de leur race,* ont été vouées à la mort ou à une progressive extinction ».

Un fait peu connu, et qui mérite d'être rappelé pour symboliser en quelque sorte la position constante du Saint-Siège en la matière, montre qu'aux yeux du Souverain Pontife la sauvegarde des droits naturels des Juifs était une condition nécessaire de la pacification sociale et internationale : dès les premières semaines après son accession au trône, Pie XII a tenté d'intervenir auprès du gouvernement allemand pour obtenir au moins des adoucissements à la législation antisémite. Ce fut évidemment sans succès.

Il y eut aussi des interventions moins officielles. Dès les premiers échos des persécutions, L'*Osservatore* élève des protestations. En 1942, le cardinal Salotti, en pleine basilique Saint-Pierre, dénonce « les erreurs commises au nom de la race et de la nation ». Au cours de l'été 1942, le nonce en France, Mgr Valerio Valeri, fait savoir au maréchal Pétain que le Saint-Siège désapprouve la persécution contre les Juifs à laquel-

le se livre le gouvernement de Vichy.

Quoiqu'en octobre 1943 encore, le Vatican fasse intervenir officieusement Mgr Hudal, recteur de l'Eglise allemande, auprès du commandant allemand de Rome pour lui rappeler sa condamnation de l'antisémitisme — en termes diplomatiques il est vrai — Pie XII s'abstiendra de plus en plus de dénoncer tout haut le forfait. Ses moyens de se faire entendre — surtout après l'entrée en guerre de l'Italie — étaient de plus en plus limités. La plupart de ses interventions auprès de l'Allemagne se heurtaient le plus souvent au dédain le plus froid et recevaient des réponses machiavéliques qui, sous prétexte de formuler des conditions nombreuses et difficiles, équivalaient toujours à un refus — par exemple lorsqu'il s'agissait d'envoyer des vivres ou des médicaments aux réfugiés et aux déportés. Bien heureux encore quand ces interventions n'excitaient pas la rage d'Hitler. Il fallait éviter avec lui une rupture officielle, considérée comme catastrophique pour tous ceux que l'Eglise protégeait alors.

Divin. Le religieux multiplie les démarches. Il obtient seulement la libération des époux en cas de mariages mixtes. 40.000 personnes recherchées (dont Pietro Nenni) trouvent alors refuge dans les domaines du Vatican et dans les communautés religieuses (on ne parle plus de clôture, à ce moment-là). Cent maisons de religieuses logeaient ainsi des réfugiés. De même 45 couvents d'hommes et 10 paroisses. Les Franciscains de San Bartolomeo all'Isola abritèrent un temps jusqu'à 400 personnes.

Il faut signaler en outre l'activité d'un bureau d'information fondé par les Juifs à Genève et dirigé ensuite par le Vatican : le *Delasem*. Le travail pratique avait été confié à un capucin, le P. Bourg d'Iré. On estime qu'il dépensa pour cette œuvre jusqu'en 1945 une somme équivalant à un milliard deux cent cinquante mille lires d'aujourd'hui. Cet argent venait en partie des offrandes des Juifs américains, des Juifs italiens qui pouvaient encore travailler clandestinement et des subsides distribués par Pie XII qui suivait régulièrement les tractations les plus difficiles. Le Delasem reçut en quatre ans plus de 100.000 demandes d'informations adressées par des Juifs pour connaître le sort de leurs parents ou amis ; 36.877 furent satisfaites, malgré les difficultés immenses des enquêtes, en Allemagne surtout.

Les œuvres de charité

Car désormais, le pape ne comptera plus que sur la charité pratique — donner asile, gîte et couvert — pour secourir les persécutés. Il réclamera l'hospitalité et la charité des catholiques de différents pays. Charité clandestine évidemment, d'autant plus libre et efficace qu'on n'attire pas l'attention sur elle.

Au plus fort de l'antisémitisme, Pie XII déclare au grand rabbin Herzog : « Nous ne négligerons aucun effort pour venir en aide aux Israélites. » A la suite de son intervention, le gouvernement brésilien accorde le permis d'immigration à trois mille Juifs d'Allemagne. On parvient à les acheminer jusqu'en Italie. La mauvaise volonté de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal obligeront à abandonner l'émigration au Brésil. Mais le Saint-Siège parvient à force d'insistance à envoyer deux cents Juifs au Portugal en 1942. Les autres seront dans une paix relative à Rome jusqu'à l'arrivée des Allemands en 1943.

En France, 50.000 Juifs fuyant la Gestapo, se sont réfugiés dans le sud-est Comme on redoute l'envahissement prochain de cette « zone libre » — il se produira bientôt en effet — le P. Marie Benoît, capucin héroïque, est chargé par les autorités israélites de demander la protection du Saint-Siège. Le Pape l'ayant reçu avec la plus grande bienveillance, essaie aussitôt de faire rapatrier les Juifs originaires d'Espagne. Deux mois après, le gouvernement de ce pays donne son accord pour les recevoir. Entre temps, un autre projet a été étudié : transporter les Juifs en Afrique du Nord, en accord avec la Grande-Bretagne et les U.S.A. On a loué quatre navires italiens pour le transport. L'armistice italien fait tout échouer. Ces 50.000 persécutés passent eux aussi clandestinement en Italie.

C'est là désormais, et à Rome spécialement, que le Pape va leur trouver des refuges — par l'entremise surtout de l'œuvre Saint-Raphaël. Destinée en principe à l'émigration des Juifs convertis — ce qui sert de prétexte contre les nazis — cette œuvre, en fait, ne tient pas compte de la religion et secourt tous les réfugiés qui s'adressent à elle. Dirigée par un religieux pallotin, le P. Antoine Weber, elle assistera 20.000 à 25.000 personnes à Rome, de juin 1940 à juillet 1944, et 2.000 d'entre eux (parmi lesquels 1.500 Juifs) réussiront à émigrer aux U.S.A.

Mais la chasse aux Juifs commence à Rome avec l'arrivée des troupes allemandes (septembre 1943). Un premier coup de filet fait 1.600 victimes. Le Pape, informé de la rafle, dépêche auprès de l'occupant le P. Pfeiffer, supérieur général de la Société du Sauveur

Les photos publiées dans ce numéro sont de : Le Figaro, Missi-Photo, Tommy Weber, Keystone, Associated-Press, United-Press, Mauzier, Loobrug.

Témoignages

« **D'une manière plus générale, conclut Paul Duclos** dans son étude, on peut dire que, grâce à la diffusion, même restreinte, de la presse et de la radio vaticanes, grâce surtout au réseau clandestin, la résistance des clergés nationaux contre l'antisémitisme reçut sans cesse par ses chefs les directives du Père commun. Un observateur qu'on ne pourrait suspecter de partialité, L. Poliakov, donne ce témoignage formel : « Cette aide directe accordée par le Pape, en sa qualité d'évêque de Rome, aux Juifs persécutés, n'était que l'expression symbolique d'une activité qui s'étendait à l'Europe entière, encourageant et stimulant les efforts déployés par les Eglises catholiques dans la plupart des pays. Il est certain que des instructions secrèles partaient du Vatican, recommandant aux Eglises nationales d'intervenir en faveur des Juifs. » (2).

On peut estimer que la charité du Pape ne fut pas étrangère à la conversion du grand rabbin de Rome, Israël Zolli, qui voulut prendre à son baptême, en novembre 1945, le prénom d'Eugène. En 1955, l'orchestre symphonique d'Israël vint donner un concert au Vatican « pour remercier Sa Sainteté de l'œuvre grandiose qu'elle avait accomplie pour sauver les Juifs pendant la guerre ». Le jour de sa mort, Mme Golda Meir, Ministre des affaires étrangères d'Israël et le grand Rabbin de Rome, Elio Toaff lui rendaient un semblable hommage.



Mme Golda Meir.
Un hommage.

(2) *Monde Juif*, déc. 1950. Le 6 mai 1946, Radio-Vatican annoncera qu'un tiers des enfants juifs polonais ont été sauvés par le dévouement des religieuses qui, sur l'encouragement du pape, les ont cachés pendant les rafles nazies.

La déclaration des cardinaux et archevêques de France

LE CONTROLE DES NAISSANCES

Nous donnons ci-dessous le texte intégral de la déclaration publiée le 3 mars par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, à l'issue de sa session de printemps.

Une campagne en faveur de la limitation des naissances par des procédés contraceptifs se développe depuis un certain temps à travers le pays et dans le monde. Elle trouble les esprits. Elle égare l'opinion publique. Elle risque d'avoir des répercussions très graves sur les personnes, les familles, la nation.

Cette campagne invoque les arguments les plus divers : tantôt la libération de la femme et la liberté absolue de l'individu, tantôt la lutte contre l'avortement ou au contraire la lutte contre la surpopulation, tantôt enfin le moyen efficace de résoudre le problème de la faim dans le monde. C'est qu'en effet, cette question présente de multiples aspects d'ordre démographique, psychologique, social et moral.

Nous plaçant sur notre propre terrain, nous avons le devoir d'éclairer les consciences à la lumière de la morale naturelle, de la Révélation chrétienne et des enseignements pontificaux, comme l'ont fait déjà plusieurs déclarations épiscopales.

La position de l'Eglise

● Les principes.

L'Eglise est très sensible aux difficultés et aux charges que représente pour les familles la multiplication des naissances rapprochées, comme elle l'est aussi aux problèmes soulevés dans différentes nations par l'accroissement rapide de la population. Mais elle a mission de rappeler les principes qui doivent guider les hommes et en particulier tous ceux qui portent des responsabilités publiques dans la recherche de solutions vraiment humaines, courageuses et positives.

1°) Dieu, qui crée l'âme, principe de vie, est seul Maître des existences humaines. Les données scientifiques et démographiques ont valeur indicative. Seule la loi du Seigneur a force impérative. Il y a, dans la constitution même de l'être humain, un ordre naturel établi par le Créateur pour le bien de la personne et de la société. L'homme n'a pas le droit de le violer. Il a l'obligation morale de le respecter.

2°) Des valeurs supérieures et profondément humaines se trouvent engagées dans la fidélité à cet ordre naturel : l'amour vrai, le respect de la vie, la paternité et la maternité, la famille.

3°) Il n'est jamais permis, même pour aboutir à un objectif honnête, d'employer un procédé essentiellement mauvais parce que directement contraire à la signification profonde d'une fonction humaine.

4°) L'amour conjugal n'est pas une passion égoïste repliée sur sa seule jouissance, mais c'est un don mutuel et affectif de l'être qui trouve son épanouissement complet dans la mise au monde et dans la consciencieuse éducation des enfants, aimés pour eux-mêmes. Dès lors, tout ce qui a pour conséquence d'étouffer ou de dégrader ce vœu des enfants dans le cœur des époux, ne peut entraîner à la longue chez ceux-ci qu'atonie spirituelle et même déséquilibre psychique.

5°) L'Eglise n'est pas nataliste à tout prix. Pour aider les époux à remplir leur mission et atteindre la fin première du mariage, qui est non seulement la procréation mais l'éducation des enfants, l'Eglise fait appel à la raison, au devoir et à la conscience, au véritable amour, à la générosité dans le don de la vie, aux responsabilités des parents, pour décider devant Dieu du nombre d'enfants qu'ils seront en mesure d'élever. Les disciples de l'Evangile ne sauraient être des minimistes en morale et ne peuvent oublier la grâce propre du sacrement de mariage, ni les secours surnaturels que le Christ a mis à leur disposition par son Eglise.

● Jugements pratique sur les solutions.

C'est pourquoi doivent être réprouvées toutes les manœuvres qui, par procédés contraceptifs ou produits stérilisants, ont pour but d'entraver artificiellement la venue au monde des enfants. Ces moyens, loin d'être une manière efficace de réduire la fréquence des manœuvres abortives, n'aboutissent, en fait, qu'à l'accroître en détruisant peu à peu le respect de la vie. Ils ne constituent pas davantage le remède vraiment humain au surpeuplement, ni au problème de la faim dans le monde.

On reste à des solutions trop négatives, de paresse et de facilité. Dans un sens positif et audacieusement constructif, il importe de travailler à la disparition des trop grandes inégalités sociales et à l'établissement d'une organisation mondiale plus humaine et plus juste.

Ces situations appellent des interventions efficaces et charitables. Elles recevront leur meilleure solution d'une exploitation plus rationnelle des espaces cultivables et des richesses du sol, ainsi que d'une solidarité économique mieux établie entre les peuples. Il faut faire confiance aux progrès de la science et de la technique, à l'intelligence de l'homme pour découvrir les ressources, encore cachées, de la nature et déposées dans la terre, les airs et les mers par le Créateur : selon le plan de Dieu, en effet, ces ressources de la création entière sont destinées à satisfaire les besoins de tous les hommes.

De même, il est urgent que des mesures sociales efficaces obvient à la crise du logement et améliorent le niveau de vie de tous, afin de permettre aux familles de se développer normalement.

Parler, sans plus, de « contrôle » ou de « limitation » des naissances engage aussitôt dans une perspective matérialiste qui menace la personne humaine.

Au contraire, envisager une « régulation » des naissances, suivant les méthodes que la science enrichit progressivement de nouvelles précisions, implique la soumission consciente des époux à une règle supérieure de moralité dans les manifestations de l'amour humain.

Pareille régulation suppose une maîtrise de soi patiemment poursuivie et une libre domination des instincts ; elle met en œuvre la vertu de prudence par laquelle les deux époux, conservant une foi confiante dans la Providence, décident de l'espacement des maternités. Ainsi, ils ont toujours pour but de remplir leur misison de parents et d'éducateurs : ils trouvent le moyen d'approfondir leur amour et de le pousser à un généreux dépassement d'eux-mêmes.

Qui ne voit que cet important problème doit être placé dans tout son cadre, moral, social et religieux et qu'il ne connaîtra de solution que par la convergence des efforts sur tous ces terrains ?

Si cette solution dépend d'une plus stricte discipline des mœurs, elle sera aussi le fruit d'une éducation familiale plus soucieuse de préparer la jeunesse aux conditions de la vie conjugale. En ce domaine, les foyers s'entoureront utilement des compétences qui pourront les aider sur les plans psychologique et physiologique. A tous les éducateurs d'avoir la préoccupation d'inculquer aux jeunes les maîtrises nécessaires de l'affectivité et de la volonté.

Suite des Réflexions du R. P. Henry (page 4)

être attentive à tout bien et à tout mal. Or, précisément, lorsqu'elle considère tous les « moyens » qu'on lui propose et dont on lui dit les conséquences, elle doit reconnaître, comme d'ailleurs le lui disent les médecins ou les psychologues, qu'aucun ne se présente comme totalement innocent. Celui-ci est nocif pour la santé de la femme ; celui-là a des incidences psychologiques qui peuvent être très graves ; cet autre est une injure à l'amour et au don de soi et peut avoir des conséquences physiques et psychologiques graves. Quelle que soit la nocivité, légère ou grave, l'Eglise est bien obligée, malgré qu'elle en aurait, de la reconnaître là où elle existe effectivement.

L'Eglise et les Dénominations chrétiennes

Pourquoi, demande-t-on alors, ces divergences des « Dénominations chrétiennes » ? Certains ont lu en effet l'information selon laquelle « le Conseil national des Eglises (protestantes) des Etats-Unis a publié le 23 février dernier une déclaration officielle approuvant l'utilisation des moyens anticonceptionnels pour limiter les naissances ». Telle est en effet l'option prise généralement par les protestants, contrairement aux Orthodoxes qui « condamnent les procédés artificiels à l'instar de l'Eglise catholique ».

Cette question demanderait, on s'en doute, une longue réponse qui n'est pas de mise ici. Nous évoquerons simplement deux points par lesquels nous terminerons.

D'une part, le mariage n'est pas considéré comme un sacrement par la plupart de ceux que nous appelons les « protestants » — dénomination d'ailleurs peu précise et qui couvre plusieurs confessions. Le mariage n'est donc selon eux qu'une chose du monde, de l'ordre profane en quelque manière, de la nature. D'où, malgré qu'on en ait, un moindre respect de l'institution que dans l'Eglise catholique ou dans l'Eglise orthodoxe, et la tentation d'exprimer cette « profanité » de l'institution conjugale dans des « franchises » plus grandes accordées aux époux ou dans une plus grande « souplesse » du lien conjugal.

D'autre part, la doctrine de l'Eglise se fonde ici, avons-nous dit, sur les lois de nature. Or le droit naturel est plus difficile à déchiffrer et à lire que le Pentateuque, ou le Nouveau Testament, et la nature n'a pas non plus nécessairement cette fixité d'une parole prononcée une fois pour toutes et qui ne peut plus ne pas l'avoir été. Dans l'effort de connaissance de la nature qui guide la doctrine, sans doute des progrès peuvent-ils être faits qui feront mieux connaître non seulement les ressources de cette nature et peut-être les différentes lignes de ses possibilités d'évoluer, mais encore son utilisation possible. Pie XII, on le sait, encourageait médecins et biologistes à ces recherches. Peut-être des méthodes honnêtes, autres que celles qui sont déjà reconnues par la morale catholique, seront-elles alors découvertes, et, au titre de leur honnêteté, permises.

Il reste que la « permission », ou simplement « l'honnêteté extérieure » d'un acte, ne suffit pas à rendre par elle-même l'acte bon. On peut pécher, même en faisant ce qui est « permis », là où fait défaut l'intention d'une fin bonne. A l'inverse, aucune faute ne peut empêcher de progresser dès que l'on s'en repend.

JOURNÉES D'ÉTUDES

BULLETIN D'ADHESION A RETOURNER : **AVANT LE 1er MAI 1961**
aux « Informations Catholiques Internationales » — S.D.P. —
163, boulevard Malesherbes — PARIS (17e)

M ....

Adresse ....Département ....

S'inscrit aux Journées d'Etudes des « Informations Catholiques Internationales ». ☐

Participera aux repas suivants :
- Samedi 13 mai : Déjeuner .... ☐
- Dimanche 14 mai : Déjeuner .... ☐

Désire qu'on lui retienne une chambre pour la nuit du :
- vendredi 12 au samedi 13 .... ☐
- Samedi 13 au dimanche 14 .... ☐
- Dimanche 14 au lundi 15 .... ☐

Demande un fichet de réduction de 20 % sur la S.N.C.F. ☐

(Mettre une croix dans la case correspondante.)

Verse au C.C.P. : « Informations Catholiques Internationales », PARIS 82.10.20, 163, bd Malesherbes, PARIS (17e) (en spécifiant : « Journées d'Etudes » I.C.I.) .

a) **Droit d'inscription** (10 NF) ....
b) **Participation aux frais des repas** (7 NF par repas) ....
c) **Arrhes pour la chambre** (5 NF par nuit)..........

Soit **au total** la somme de ....

A ... .— le .... 1961.

Signature :

LE CARNET DES I. C. I.

Curie

Jean XXIII a nommé le cardinal Carlo Confalonieri, secrétaire de la congrégation consistoriale, en remplacement du cardinal Mimmi, décédé le 6 mars.

Mgr Samore devient vice-président de la commission pontificale pour l'Amérique latine.

[Ce poste de vice-président est nouvellement créé. Le cardinal Mimmi était président de la commission ; le poste d'assesseur était vacant et Mgr Samore était à la fois secrétaire de la congrégation des affaires extraordinaires, fonction qu'il conserve sans doute, et secrétaire de la commission pour l'Amérique latine. A ce titre, Mgr Samore a fait des voyages fréquents dans ce continent et pris une part importante dans l'évolution du CELAM.]

Concile

Jean XXIII a nommé :

Commission théologique. — Membres : Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. Consulteurs : les PP. Philippe de la très sainte Trinité, o.c.d. ; Ernest Vogt, s. j. recteur le l'Institut biblique pontifical; Narciso Garcia, clarétain.

Commission des évêques et du gouvernement des diocèses. — Président : le cardinal Paolo Marella (pour la première fois, le cardinal qui est à la tête de la congrégation correspondante — en l'occurrence, le cardinal Confalonieri — n'est plus en même temps président de la commission). Membre : S.E. Mgr Jean Villot, coadjuteur de l'archevêque de Lyon. Consulteur : S.E. Mgr Richard Smith, auxiliaire de Buffalo (U.S.A.).

Commission du clergé et du peuple chrétien. — Consulteurs les abbés Ugo Aufderbeck et Giovanni Catti.

Commission de la discipline des sacrements. — Membres : Mgr Jacques Denis, vicaire général de Sens (France) ; les PP. Antoine Delchard, s.j. ; J. Visser, rédemptoriste, consulteur à la congrégation des sacrements ; Antonio Pinador, clarétain.

Commission des études et séminaires. — Consulteurs : le P. Laureano Suarez des écoles pies, commissaire à la congrégation des religieux ; Mgr Eric Kleinedam ; l'abbé Luigi Batizzi.

Commission de la liturgie. — Membres : S. E. Mgr Simon Conrad Landesdorfer, évêque de Passau (Allemagne) ; Mgr Enrico Cattaneo ; le P. A.-M. Roguet, o. p., directeur du Centre de Pastorale liturgique (France). Consulteurs : Mgr Ernesto Moneta Caglio, président de l'Institut de Musique sacrée de Milan ; l'abbé Baldassare Fischer.

Commission des missions. — Consulteurs : S. E. Mgr Célestin Joseph Damiano archevêque-évêque de Camden (U.S.A.) ; les PP. François Legrand des Missionnaires de Scheut (Belgique) ; Luigi Bisoglio, congrégation de la mission.

Commission de l'apostolat des laïcs. — Consulteurs : NN. SS. Charles-Edouard Bourgeois et Guillaume F. Kelly.

Secrétariat pour l'union des chrétiens. — Membre : S. E. Mgr Thomas Hollans, coadjuteur de Portsmouth (Grande-Bretagne) ; consulteur : le P. Werner Becker, de l'Oratoire.

Secrétariat de la presse et du spectacle. — Consulteurs : NN. SS. Fausto Vallainc chargé de la presse auprès de la présidence de l'Action catholique italienne ; Arthur H. Ryan (Irlande).

Dans l'épiscopat

● Jean XXIII a nommé :

Afrique. — Le R. P. François Carroll, évêque titulaire de Sozopolis in Haeminonto et vicaire apostolique de Monrovia **(Libéria)** ; le P. J. Ludovic Jobidon, évêque de Mzuzu (Nyassaland) ; le P. Vincent McCowley, évêque de Fort-Portal **(Ouganda).**

Amérique latine. — Le P. Cornelius Veerman, évêque titulaire de Numida et prélat « nullius », administrateur apostolique permanent de Cameta **(Brésil).**

Amérique du nord. — Le P. Flahiff, supérieur général des prêtres de Basile, archevêque de Winnipeg **(Canada)** ; Mgr Henry Joseph Soenneker, évêque d'Owensboro **(U.S.A.).**

Europe. — Le cardinal Giuseppe Ferretto, évêque suburbicaire de Sabina **(Italie)** ; le chanoine Albert Malbois, évêque titulaire d'Altava et auxiliaire de l'évêque de Versailles **(France)** ; l'abbé Stefan Barela, évêque titulaire d'Ilarima et auxiliaire de l'évêque de Czestochowa **(Pologne).**

Erections de diocèses

Jean XXIII a érigé :

Afrique. — Le diocèse de Mzuzu, suffragant de Blantyre **(Nyassaland)** ; le diocèse de Fort-Portal, suffragant de Rutaga **(Ouganda).**

Apostolat de la prière

Les intentions confiées par Jean XXIII à l'apostolat de la prière pour le mois d'avril sont : **intention générale** : remédier au manque de prêtres par l'action catholique et l'apostolat des laïcs. **Intention missionnaire** : un nombre croissant de missionnaires.

Réunions et congrès

Du 5 au 12 avril, **Présence Africaine** organise à Abidjan un colloque inter-confessionnel sur la « contribution des religions à l'expression » culturelle « de la personnalité africaine ».

Du 29 avril au 1er mai, les **équipes Alleluia** organisent une session sur l'esprit et la technique de l'animation liturgique, au centre Saint Dominique, La Tourette, Eveux par l'Arbresle (Rhône). Inscriptions : éq. Alleluia, 2 place Gailleton, Lyon.

Du 8 juillet au 3 août aura lieu, sous la direction de **la Ligue catholique de l'Evangile,** un grand pèlerinage biblique en Terre Sainte. Les pèlerins seront guidés par un professeur d'Ecriture Sainte qui assurera également les causeries sur le bateau. Clôture des inscriptions le 1er juin. Renseignements : Centre national de la Ligue catholique de l'Evangile, 2, rue de la Planche, Paris (7e).

Statistiques

Les protestants en Espagne

Le **Guide de l'Eglise en Espagne** pour 1960 est paru. Il est édité par le Bureau général de Statistiques de l'Eglise, à Madrid. Il compte 900 pages.

Pour la première fois, ce **Guide** donne des statistiques précises sur **les protestants** en Espagne et les régions dans lesquelles ils se trouvent. Les régions où leur présence est la plus active sont par ordre : la Catalogne, l'Andalousie, la Castille, la Galicie et Valence. La Navarre est la seule où n'existe aucun groupe protestant organisé.

La dénomination la plus importante par le nombre de ses adeptes est celle des Frères de Plymouth, qui sont en tout environ 5.000 en Espagne (soit 1,66 pour 10.000 habitants), suivis par l'Union évangélique baptiste espagnole (1,33 pour 10.000) ; l'Eglise évangélique espagnole (1 pour 10.000) ; les Adventistes du Septième Jour (5 pour 100.000) ; la Fédération des Eglises évangéliques indépendantes d'Espagne (4 pour 100.000), les Témoins de Jéhovah (2,80 pour 100.000) ; la « Spanish Christian Mission » (2,80 pour 100.000) ; l'Eglise espagnole réformée épiscopale (2 pour 100.000) ; les Pentecôtistes (8 pour un million) ; les Quakers (1 pour un million) et enfin des groupes divers représentant au total 2,50 pour 100.000.

LES LIVRES

Morale et psychologie :

“ Les maladies de la vertu ”

Psychanalyste réputé, auteur déjà de nombreuses études, le docteur Berge vient de faire paraître chez Grasset un important ouvrage dont le titre fait choc : « Les Maladies de la vertu » et dont le contenu fait réfléchir. Nous avons demandé à l'abbé Marc Oraison, docteur en théologie et docteur en médecine, d'en rendre compte pour nos lecteurs.

Dans un article déjà ancien des Etudes », le R P. Rimaud était l'un des remiers à poser le problème : à premiè vue, la psychologie contemporaine paıît contredire et détruire ce qu'il est conenu d'appeler la « morale ». Mais si on y regarde de plus près, les quesons qu'elle pose, au nom de l'observaon clinique, ne seraient-elle pas de nare au contraire à approfondir la morale, la dépouiller d'un formalisme étouffant, la rendre à la fois plus vivante et plus cigeante ?

Il est de fait que la question, depuis reud, est posée. Le « choc » entre les sychologues et les moralistes a été viont, et le demeure ; les efforts de comréhension réciproque ne sont que relavement récents. Et il faut bien reconaître que certains moralistes s'y refunt encore au nom d'une soi-disant doctrine » qui camoufle peut-être tout n système affectif de défense...

Du côté des psychologues, un grand fort de réflexion et d'élucidation a été it quant à l'étude du comportement huain et de sa signification. Parmi les difrents travaux, on peut signaler comme s plus importants : *Les deux sources, nsciente et inconsciente, de la morale* u Dr Odier — *L'Univers morbide de la ute, Morale sans péché, Psychanalyse u lien interhumain*, du Dr Hesnard (1). est dans la ligne de ce travail que nscrit le dernier ouvrage du Dr Berge : s *maladies de la Vertu*, paru récement chez Grasset.

La morale suspecte

Le Dr Berge est un psychanalyste exrimenté. Son autorité scientifique est inntestée. L'honnêteté et la profondeur de pensée apparaissent à chaque tournt de ce livre qui apporte une contrition de première valeur à la réflexion i nous intéresse.

Rien ne peut mieux situer le problème e cette phrase extraite du chapitre 1er : La morale moralisante a rendu toute la morale suspecte, si bien que la psychologie est amenée, en premier lieu, à exiger de cette dernière qu'elle se justifie et fasse la preuve de la pureté de ses intentions ». Car, dit-il, quelques paragraphes auparavant : « Il faut tout de même en venir à se demander si la morale est faite pour l'homme ou l'homme pour la morale ».

En effet, Les dégâts psychopathologiques si nombreux dont la psychologie contemporaine démontre qu'ils sont dus à cette « morale moralisante », comme la désigne le Dr Berge, obligent à se poser cette question. Au nom d'abord de l'hygiène mentale et d'une saine anthropologie ; mais au nom aussi d'une authentique vision chrétienne de l'homme, de sa vocation et de son destin. Le plus regrettable sans doute est que l'on trouve la formulation la plus caractéristique de cette « morale moralisante » dans certains traités de «théologie morale » dont celui de Herbert Jone est un remarquable exemple ; et ces ouvrages, par ailleurs, n'ont plus aucune « sonorité » chrétienne.

Le dynamisme de la liberté

Dans son premier chapitre, le Dr Berge fait ressortir la nécessité d'élaborer une anthropologie réaliste, conforme aux données de l'observation clinique du vécu, et non plus seulement conceptuelle, abstraite et rationaliste. C'est en effet sur cette dernière que nous vivons, de manière au moins implicite, ce qui explique sans doute bien des erreurs. Il est bien évident que la psychologie dynamique, lucidité toute nouvelle sur l'homme existant qu'ont permis les découvertes de Freud, est le premier élément qui puisse fonder cette anthropologie.

Mais voilà qui effraie les tenants de la « morale moralisante ». Si l'on explique tout par la psychologie, que devient alors la notion de péché ? Si l'on atténue, au nom des déterminismes psychologiques, le sentiment de culpabilité, où va-t-on !... Rien ne va plus retenir « les âmes » sur la pente fatale »... Etc.

Ainsi que le fait justement remarquer le Dr Berge, « il n'est pas permis d'en conclure (des données psychologiques) que tous troubles de la moralité relèvent toujours et uniquement de quelques troubles du psychisme ». Mais, ce qui est plus grave, cette « peur » de la morale moralisante « implique la conviction désolante que le gendarme représente l'unique principe moral de l'humanité ! »

« Quand les moralisateurs essaient d'enchaîner l'homme au nom de son libre arbitre par des procédés d'intimidation, ils le privent parfois du sentiment de sa liberté, sans lequel l'être moral qui est en lui ne peut vraiment éclore ».

Les psychologues cliniciens, devant les



Le Dr Berge.
« La morale pour l'homme ou l'homme pour la morale ? »

faits qu'ils observent, font le procès de la morale moralisante. Et l'on s'aperçoit que celle-ci repose, en somme, sur une notion de la liberté qui réussit ce paradoxe d'être à la fois purement abstraite, négative et statique.

Si l'on étudie le « phénomène moral » à la lumière de la psychologie moderne (le Dr Hesnard y ajoute, plus que le Dr Berge, l'apport de la réflexion phénoménologique) c'est une idée toute contraire qui se dégage. Tel est l'objet du deuxième chapitre du livre. La liberté humaine y apparaît comme un dynamisme, et un dynamisme orienté. Rien n'est plus « finaliste », si j'ose dire, que la psychologie moderne : l'être humain y apparaît comme tendant, de façon autonome, vers

(1) Les deux premiers ouvrages de Hesnard ont été mis à l'index.

EN BREF...

Foucauld devant l'Afrique du Nord (Le Cerf, Paris, 1961, 256 p.) : Renvoyant dos à dos les biographes qui politisent le message de Foucauld et ceux qui, pour en dégager des dimensions spirituelles, le désincarnent, Michel Carrouges propose opportunément un portrait réunifié grâce auquel on retrouve, avec la vie, la véracité.

La vie religieuse en U.R.S.S. (Plon, Paris, 1961, 265p.) : Un long voyage a conduit il y a quelques mois Constantin de Grunwald à rencontrer en Union Soviétique de nombreuses personnalités religieuses et autres. Il en rapporte que la liberté de culte est aujourd'hui respectée dans son pays natal mais que les croyants y sont privés de toute possibilité matérielle de se défendre sur le terrain idéologique contre les attaques incessantes de leurs adversaires.

Langue vivante et liturgie (Le Cerf, Paris, 1961, 253 p.) : Le P. Winninger expose avec science et mesure ce qui a motivé l'adoption du latin pour toute une partie de l'Eglise à une époque donnée et ce qui autorise aujourd'hui à reposer le problème. Il conclut : les objectifs majeurs que poursuit aujourd'hui l'Eglise excluent absolument une liturgie rigoureusement latine.

L'Education du sens de Dieu : un numéro spécial des pages d'information de l'Union des Religieuses enseignantes qui rassemble utilement les actes du congrès qui se tint en juillet 1960 à Paris sur le même thème.

la réalisation de l'amour, c'est-à-dire de la « rencontre avec l'autre » dans laquelle chacun trouve la joie d'une exaltation qui le grandit. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que nous sommes ici beaucoup plus à l'aise, et que ces perpectives sont tout à fait dans la direction d'une conception chrétienne de « l'agapée ». Le « sens moral » peut être alors défini comme proportionnel à la conscience de soi comme « sujet de relations intersubjectives. »

Le Dr Berge refuse de se placer à un point de vue métaphysique, et s'efforce de rester à un niveau de première réflexion très proche des faits d'observation clinique. Certes l'on sent très bien que cela « frise » à chaque instant la réflexion métaphysique. C'est inévitable ; on ne peut qu'y aboutir très rapidement. Mais justement il est bien rare que l'on fasse cet effort de ne pas sauter les étapes, et de ne pas être dupe d'un *a priori* philosophique qui fait oublier ou efface le réel. C'est tout l'apport des deux chapitres suivants, où l'auteur cherche à dégager ce qu'il appelle le « dénominateur commun » de toute morale, et qui répond précisément aux exigences de la condition humaine telle que l'anthropologie moderne la découvre.

Puis l'auteur aborde les maladies de la vertu. D'autres l'ont fait avant lui (Odier. Hesnard) ; mais son apport n'est pas une redite. Il montre bien comment l'observation de cas pathologiques fait ressortir, en négatif si l'on peut dire, ce qui aurait dû être. Ces deux chapitres ne sont pas moins importants que les autres.

Au cours de ces réflexions, il montre l'amiguité dangereuse de certain « langage pieux » : l'exigence de perfection légaliste ; le masochisme sous-jacent à certaines conceptions de la « mortification » négative (et faussement chrétienne) ; l'ascèse qui n'est pas motivée par l'amour et qui devient une « gymnastique dont on ne fait rien » ; le volontarisme, qui est confusion entre la volonté — dynamisme d'amour (on retrouve là, directement, saint Thomas) et le sentiment psychologique de volonté. « Une partie des maladies de la vertu, écrit-il, réside en somme dans un verbalisme qui la défigure : les principes échappent à l'usure du temps, les mots par contre vieillissent et se flétrissent. C'est pourquoi il vaudrait mieux s'employer à rajeunir le visage de la Vertu que de réclamer sans cesse et sans espoir le culte de ses vieilles effigies ».

Lucidité nécessaire

Il est impossible en quelques pages de résumer toute la richesse de ce livre, écrit dans un langage clair, harmonieux, singulièrement serein. Certains, par ignorance sans doute ou par faiblesse de réflexion, s'imaginent que la psychologie dynamique derrière laquelle se profile « l'inquiétante » figure de Freud, aboutit au naturalisme... Elle aboutit au contraire à la prise de conscience d'un drame de contradiction qu'aucune force humaine ne peut résoudre. Lucidité parfois cruelle, mais infiniment plus ouverte à la perspective d'un salut nécessaire que le « moralisme moralisant » des traités de morale. Qu'on en juge par ce message : « Si l'homme, devant l'horreur que lui inspire son animalité mal comprise, se défend désespérément contre le passage d'une partie de son inconscient dans son conscient, la morale à elle seule est assurément impuissante à provoquer les prises de conscience indispensables. Mais il lui incombe de ne pas contribuer à accroître cette horreur et par conséquent de ne pas renforcer, par d'aveugles condamnations de principe, les barrières qui empêchent l'indidu de s'assumer tout entier. C'est en effet une morale ignorante de toute psychologie qui, dans bien des cas, a faussé le mécanisme du refoulement en exacerbant les conflits au lieu d'aider à les résoudre. »

Tout un langage à repenser

Nous vivons un temps où les connaissances humaines connaissent un développement prodigieux. Si les connaissances portant sur l'univers nous amènent à revoir pour les approfondir certaines manières de penser, à plus forte raison les connaissances portant sur l'homme lui-même. La manière abstractive et statique de concevoir les « actes humains », si elle correspond à une idée générale juste, ne correspond pas à la réalité mouvante et dramatique de la vie. Nous sommes donc amenés à repenser non point des principes de valeur, mais tout un langage et tout un enseignement qui aboutissent à une impasse par le fait même qu'ils ne traduisent que cette vue rationnelle. A la lumière de la psychologie moderne, l'homme apparaît plus clairement — et de façon scientifique — comme une conscience personnelle en marche vers la plénitude de l'amour. Quel apport pourrait-on souhaiter plus efficace pour nous faire prendre conscience plus profondément du dialogue mystérieux qui fonde notre propre existence : l'appel Créateur de Dieu et le don infini du Salut ?

Il est actuellement de nécessité primordiale que la morale retrouve à la fois son insertion humaine et sa référence chrétienne. La fixité abstraite d'un langage rationaliste empêche cette renaissance.

Un effort comme celui du Dr Berge, par contre, y contribue puissamment. Tout moraliste devrait lire ce livre, et réfléchir longuement sur ce qu'il exprime. Rien ne saurait mieux donner une idée de la profonde sagesse qu'il reflète que les quelques lignes qui l'achèvent : « Deux conditions sont indispensables à l'existence : l'ordre et le mouvement. Hélas, on voit souvent les partisans de l'ordre et les partisans du mouvement s'affronter dans une lutte peut-être inévitable, mais absurde. Les premiers, en voulant annexer la morale, la faussent et rejettent les seconds dans le camp de l'immoralisme. Et les perdants, en cette affaire, sont à la fois la morale elle-même, qui se pétrifie et l'homme qui croit avancer, quand il est simplement à la dérive. »

Le Directeur de la Publication : HOURDIN. 4027 — 1er avril 1961 Consortium International de Diffusion, 10, rue Daru, Paris (6e). Sté Parisienne d'Imprimerie - 2 bis, Imp. du Mont-Tonnerre, Paris (15e)

SI nous voulons confesser la vérité, nous ne pouvons pas dire que nous ne sommes pas conscients d'avoir péché sur beaucoup de points dans l'admistration de notre charge et que nous ne sommes pas responsables de maux que nous sommes appelés à guérir...

Ce que le Christ a fait en raison de son immense amour envers Dieu le Père, et en raison de sa grande miséricorde envers notre race, la justice elle-même l'exige :

– que nous suivions son exemple en cela, maintenant ;

– que nous-mêmes, pasteurs, nous nous considérions comme responsables, devant le tribunal de la miséricorde de Dieu, de tous ces maux dont le troupeau du Christ est oppressé ;

– et que, prenant sur nous, non pas tant par pitié que par justice, les péchés de tous parce que nous sommes assurément en grande partie la cause de ces maux, nous implorions la divine miséricorde par Jésus-Christ.

Monition des légats du pape
Concile de Trente,
Première session, 3 décembre 1545.

INFORMATIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES

met à votre disposition



Des informations contrôlées sur la vie de l'Eglise

Ces informations nous sont fournies par

- notre réseau particulier de correspondants,
- le dépouillement de la presse catholique de tous les pays,
- les dépêches des agences de presse catholique : KIPA (Suisse), FIDES (Rome), K.N.A. (Allemagne), N.C.W.C. (Etats-Unis), KATHPRESS (Autriche), C.C.C. (Canada), K.N.P. (Pays-Bas), C.I.P. (Belgique), P.A. (Espagne), To-sei News (Japon), A.I.C.A. (Argentine), S.N.C.C. (Colombie), etc.



Une revue de presse internationale

Par des extraits de journaux et de revues du monde entier, vous pourrez suivre

- les grands courants d'opinion dans la chrétienté,
- le mouvement des idées religieuses.



Des documents dont vous avez besoin :

- lettres encycliques, messages pontificaux,
- lettres ou communiqués officiels de la Hiérarchie,
- études de sociologie religieuse,
- biographies et interviews de personnalités,
- indications sur les manifestations et congrès annoncés.

La présentation des œuvres les plus récentes

Vous connaîtrez

- les livres les plus représentatifs de la pensée religieuse dans le monde,
- les dernières réalisations de l'Art Sacré,
- les chefs-d'œuvre de la musique religieuse et du cinéma.

★ Vous trouverez dans les prochains numéros des



des dossiers complets sur :

- L'Eglise ukrainienne,
- Le « grand Paris »,
- La littérature catholique espagnole,
- Les milieux indépendants,
- La Roumanie,
- La pastorale de l'enfance.

UNE REVUE AUX DIMENSIONS DU MONDE